

PICASSO-
MEDITERRANÉE
2017-2019

RIGAUD

le musée au grand R

musee-rigaud.fr

Ouverture 25 JUIN 2017

Exposition inaugurale Picasso-Perpignan • *Le cercle de l'intime*
25 juin au 5 novembre 2017

« Picasso Méditerranée : une initiative du Musée national Picasso-Paris »

PERPINYÀ
perpinya.com
la catalana

PERPIGNAN
mairie-perpignan.fr
la catalane

Rapport d'Orientation Budgétaire 2017



SOMMAIRE

PARTIE I – PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET LOI DE FINANCES 2017 _____ **1**

- ✓ Une croissance en ralentissement
- ✓ Une dette de 2.170 milliards d'euros
- ✓ Des taux d'intérêt quasi nuls
- ✓ La loi de finances 2017
- ✓ La réforme des valeurs locatives

PARTIE II – PERPIGNAN, UNE VILLE ATTRACTIVE _____ **7**

- ✓ Perpignan dans le top 10 des villes où les français veulent travailler
- ✓ Une politique économique ambitieuse pour attirer les entreprises
 - Une démarche de prospective active
 - Des zones économiques très vite commercialisées
 - La nécessité de lancer rapidement des extensions
 - Des projets innovants
- ✓ La croissance de la population
- ✓ Un service public de qualité
- ✓ Développement durable, Plan Climat Energie Territorial (PCET)
- ✓ Une offre de places de stationnement élargie à des prix réduits

PARTIE III – UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX POUR ACCROITRE L'ATTRACTIVITE _____ **21**

↳ 2017, ANNEE STRATEGIQUE POUR LA REALISATION DU PROJET URBAIN CENTRE HISTORIQUE

- ✓ Le retour de l'université rue E. Zola et l'inauguration du campus Mailly en septembre 2017
- ✓ Le musée d'art Hyacinthe Rigaud inauguré le 24 juin 2017

↳ **PERPIGNAN DESTINATION : UN OBJECTIF CONCRET POUR ACCROITRE LE NOMBRE DE VISITEURS VENANT SEJOURNER DANS NOTRE VILLE**

- ✓ La mise en beauté de notre patrimoine historique exceptionnel
- ✓ Une ouverture au public toute l'année
- ✓ Signalétique patrimoniale « découverte du patrimoine de Perpignan, quartier par quartier »
- ✓ Une signalétique repensée
- ✓ Perpignan 3D, l'application de découverte patrimoniale pour Smartphone et tablettes
- ✓ Un patrimoine animé grâce à un Office de tourisme dynamique

↳ **D'AUTRES OPERATIONS IMPORTANTES SERONT EN CHANTIER EN 2017**

- ✓ La requalification de l'avenue Maréchal Joffre
- ✓ La requalification des berges de la Têt
- ✓ La requalification du boulevard Aristide Briand
- ✓ L'aménagement de la place du Pont d'en Vestit/rue Foch
- ✓ La requalification du boulevard Nungesser et Coli
- ✓ Le projet urbain : 4 quartiers « politique de la ville » impactés

↳ **DES ETUDES D'OPERATIONS STRUCTURANTES SERONT LANCEES**

- ✓ La salle multisport mas Casenoves
- ✓ La nouvelle tribune du stade Gilbert Brutus

PARTIE IV – PERPIGNAN, VILLE PROCHE DE SES HABITANTS _____ **32**

- ✓ Des mairies de quartier au service des habitants
- ✓ Des actions nouvelles pour toujours plus de proximité et de réactivité
- ✓ Les travaux de proximité continueront à être priorités

PARTIE V – LA SECURITE DES PERPIGNANAIS, PRIORITE ABSOLUE _____ **36**

- ✓ Une police municipale armée depuis 35 ans
- ✓ Le nombre de policiers municipaux doublé en 6 ans
- ✓ Le nombre de caméras doublé en 6 ans
- ✓ Une police municipale performante associée aux opérations de Police Nationale
- ✓ Grâce à la police municipale, les animations du centre historique, indispensables au soutien de l'activité économique, ont été maintenues

↳ **LE CONTEXTE FINANCIER DES COLLECTIVITES ET LES STRATEGIES FINANCIERES MISES EN ŒUVRE**

↳ **LES GRANDES ORIENTATIONS DE PERPIGNAN POUR 2017**

Axe 1 - 2017, blocage pour la 6^e année consécutive de la fiscalité communale

- ✓ Evolution de la fiscalité communale
- ✓ Taux comparés des 41 villes de plus de 100.000 habitants
- ✓ Taux comparés des villes de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Axe 2 - La maîtrise de la dépense, priorité absolue pour Perpignan

- ✓ Un excédent global de fonctionnement en progression régulière
- ✓ Un autofinancement net de 7,5 M€ depuis 6 ans
- ✓ La section de fonctionnement baisse depuis 3 ans.
- ✓ Analyse des principales dépenses
 - La masse salariale
 - Les intérêts des emprunts et l'évolution de la dette
- ✓ Les autres hypothèses 2017

Axe 3 - L'investissement soutenu

- ✓ Les dépenses d'équipement
- ✓ Les partenariats financiers en investissement

La loi NOTRe prévoit la présentation par l'exécutif d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport fait l'objet d'un débat à l'assemblée délibérante dont il est pris acte par une délibération spécifique.



Première étape du cycle budgétaire, qui se prolongera par le vote du Budget Primitif et du Compte Administratif, le Débat d'Orientation Budgétaire est un acte majeur dans lequel sont analysées et mises en perspective les évolutions des indicateurs clés de gestion.

Même si le contexte national est particulièrement anxiogène, nous verrons que Perpignan dispose d'éléments positifs qui participent à son attractivité. Le projet de territoire, destiné à renforcer cette attractivité génératrice de richesses et de création d'emplois, sera dans une phase active de réalisation en 2017, avec notamment, le retour de l'Université en centre historique et l'ouverture du musée d'art Hyacinthe Rigaud.

Les autres priorités touchent à la proximité et à la qualité de vie des Perpignanais, avec notamment, la police municipale et la territorialisation des actions municipales pour toujours plus de réactivité et de proximité.

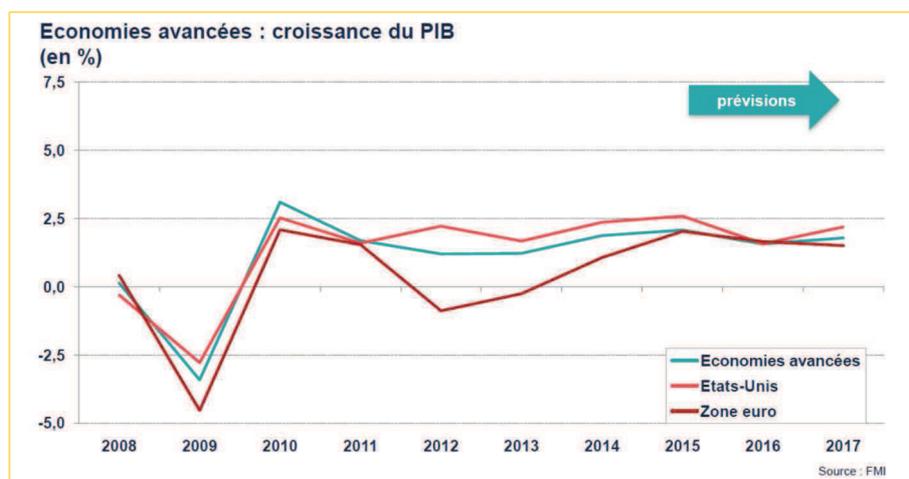
Le contexte budgétaire et financier sera enfin analysé avec les priorités 2017.



PARTIE I – PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET LOI DE FINANCES 2017

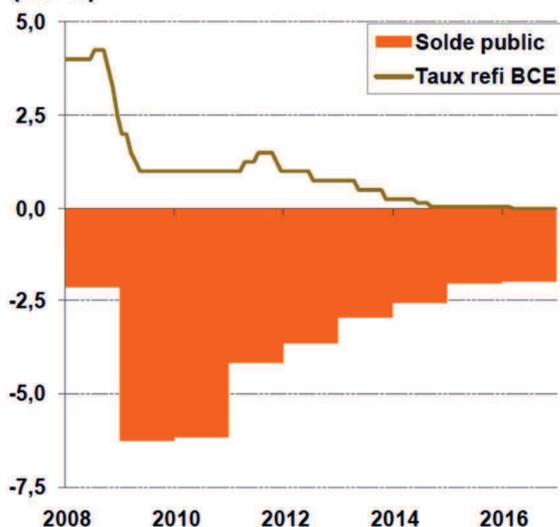
✓ Une croissance en ralentissement

Au niveau mondial, la croissance économique ralentit et le FMI revoit régulièrement ses prévisions et anticipations à la baisse. Les pays émergents et les économies avancées connaissent des croissances beaucoup plus faibles que par le passé.



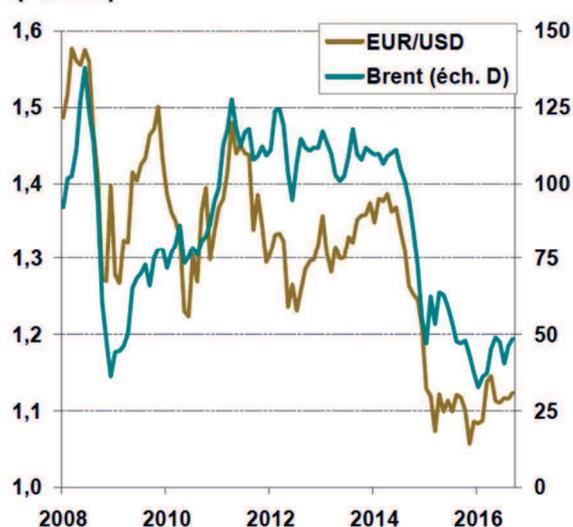
Pourtant, des facteurs de soutien devraient permettre de renforcer l'économie, notamment en zone euro, le taux de la BCE, la parité Euro/Dollar qui favorise nos exportations, ou encore le prix du pétrole dont la diminution amoindrit le coût de production mais aussi améliore le pouvoir d'achat des particuliers. Le prix du pétrole et les taux d'intérêt ont cependant augmenté ces dernières semaines.

Zone euro : taux BCE et déficit public (en %)



Sources : BCE, FMI et Thomson Reuters

EUR/USD et prix du pétrole (en \$/b)

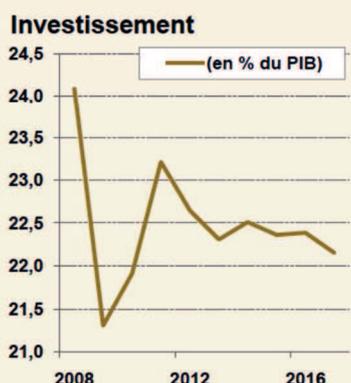


Source : Thomson Reuters

Grâce à la baisse du prix du pétrole et à la diminution de l'inflation, la France a bénéficié d'une stimulation de la demande intérieure qui a conduit à une progression de 1,4 % par an du pouvoir d'achat depuis 2 ans et 1,7 % par an en moyenne de consommation des ménages en volume.

En France, les fondamentaux économiques sont fragiles notamment l'emploi, l'investissement et les exportations.

Un investissement à la peine



Une demande extérieure affectée par le Brexit



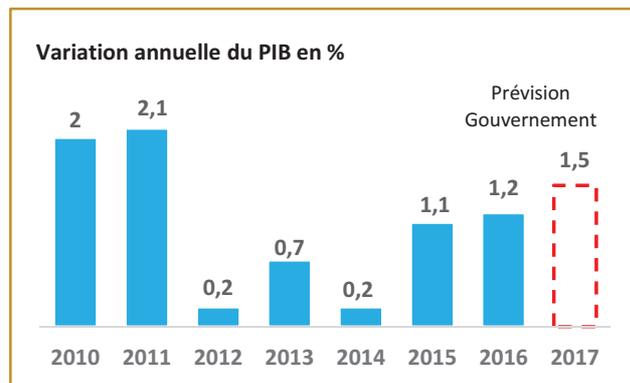
Source : FMI

Du fait notamment du Brexit, le paysage de l'économie mondiale laisse moins de place à l'optimisme. Le commerce extérieur français donne de nouveau des signes inquiétants de faiblesse. Depuis un an, les exportations sont très décevantes. Les entreprises françaises perdent de nouveau des parts de marché. Alors que les exportations avaient progressé de 6 % l'an passé, elles ne devraient augmenter que de 0,7 % en 2016.

La France, endeuillée par plusieurs centaines de morts victimes du terrorisme islamiste, et par une crise économique qui persiste avec un nombre de chômeurs très élevé, est engluée dans un climat anxiogène peu propice à la reprise économique.

La croissance définitive pour 2016 devrait être de 1,2 % et les 1,7 %, envisagés par le gouvernement pour 2017 dans son projet de loi de finances, a été revu à la baisse à 1,5 %, mais cet objectif semble difficile à atteindre d'après les spécialistes.

Pour la troisième année consécutive, l'hexagone devrait enregistrer une croissance inférieure à celle de la zone euro.



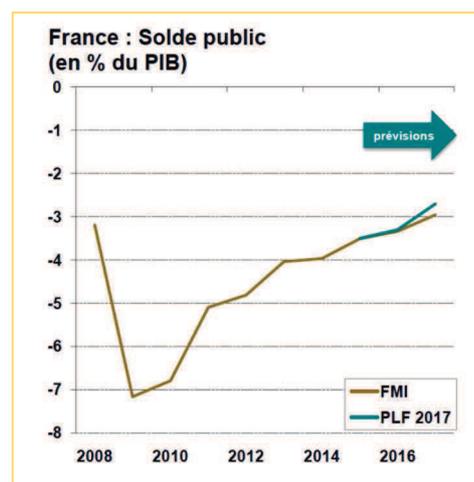
(Source : Les Echos/Insee)

Après les critiques du Haut Conseil des finances publiques fin septembre, et celles de l'Insee, les hypothèses sur lesquelles est basé le projet de budget pour 2017 sont fragilisées. Le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) a mis à mal les grandes lignes du projet de budget 2017, qualifiant *d'improbable* le retour du déficit à 2,7 % du PIB et *d'imprudent* le scénario de Bercy. En cause, notamment l'hypothèse de croissance maintenue par le gouvernement, en dépit des multiples inquiétudes pesant sur l'année 2017.

Le chiffre est optimiste compte tenu des facteurs baissiers qui se sont matérialisés ces derniers mois, relève le HCFP, qui cite notamment les incertitudes liées au Brexit, l'atonie persistante du commerce mondial et les conséquences des attentats sur le tourisme. Le HCFP, présidé par le patron de la Cour des comptes Didier Migaud et composé d'économistes et experts des finances publiques, émet ainsi des doutes sur le montant des recettes retenues par le gouvernement jugeant les hypothèses de Bercy *favorables*.

Il pointe par ailleurs des risques de dérapage du côté des dépenses, jugés plus importants en 2017 que pour les années précédentes, en raison notamment du caractère irréaliste des économies prévues sur l'Unedic et des fortes incertitudes sur les économies réclamées à l'Assurance maladie.

Il y a des incertitudes sur l'évolution des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales, mais aussi sur les incidences possibles sur le solde public des recapitalisations annoncées des entreprises publiques du secteur énergétique, à savoir Areva et EDF, ajoute le HCFP. Une série de facteurs qui conduisent le HCFP à qualifier *d'improbable* la réduction du déficit public à 2,7 % promise par le gouvernement et même *d'incertain* le retour sous la barre des 3 %, attendu impatientement par Bruxelles.



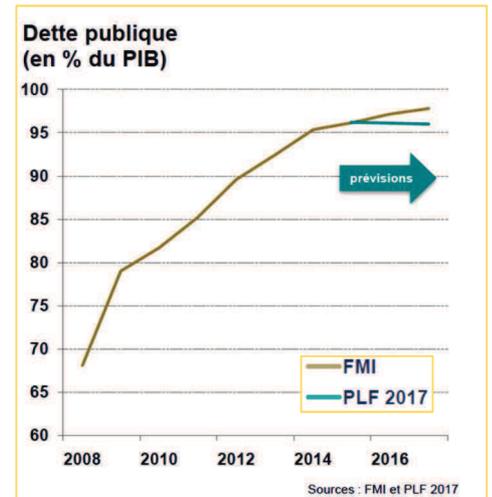
✓ Une dette de 2.170 milliards d'euros

Le gouvernement ne réalisera que 40 des 50 milliards d'euros d'économies qu'il avait promis de faire en trois ans. Encore s'agit-il d'économies par rapport à une tendance haussière et non à un niveau de départ.

La France détient le record d'après les chiffres de l'OCDE des dépenses publiques. Elles représentent 57,3 % du PIB devant l'Italie (50,9 %), l'Espagne (44,9 %), l'Allemagne (44,3 %) et le Royaume-Uni (43,7 %).

Le taux d'intérêt permet d'emprunter beaucoup moins cher et d'alléger ainsi de plusieurs milliards d'euros par an les intérêts à rembourser (dans les comptes de la nation, les intérêts versés par les administrations publiques ont baissé de 10 milliards d'euros entre 2012 et 2015).

Le déficit public, probablement de 3,3 % du PIB en 2016, est nettement supérieur à celui qui permettrait de stabiliser le taux d'endettement. La France est donc loin d'assurer sa solvabilité budgétaire, ce qui la met sous la menace d'une remontée des taux d'intérêt.

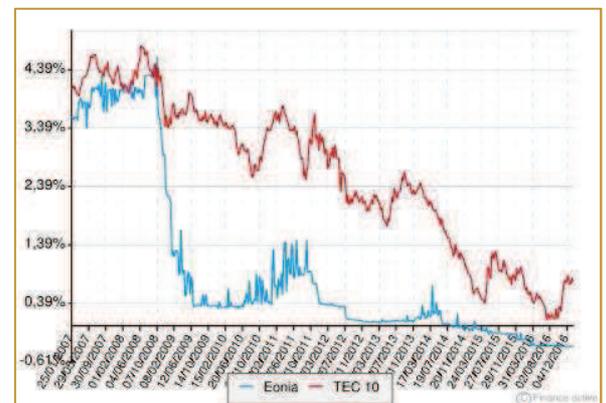


✓ Des taux d'intérêt quasi nuls

Ces nouveaux taux d'intérêt (taux d'intérêt-inflation) constituent un élément positif pour les entreprises et les ménages.

Les taux d'intérêt réels n'ont quant à eux jamais été aussi bas. En 2017, Perpignan emprunte en taux fixe sur 20 ans à taux 0 % pour des investissements liés au développement durable, 1,50 % et 1,28 %.

Les taux d'intérêt, même s'ils sont toujours très bas, ont récemment augmenté.



✓ La loi de finances 2017

Le Projet de loi de finances 2017 (PLF) reconduit la baisse des dotations, la hausse de la péréquation verticale et le soutien à l'investissement communal. La réforme de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) est supprimée au profit d'un toilettage de la Dotation de solidarité urbaine (DSU).

La quatrième tranche de baisse de la DGF sera réduite d'un milliard d'euros pour le bloc communal. Au total, la baisse de la DGF sera donc de 2,63 milliards d'euros en 2017 au lieu des 3,6 milliards de 2015 et 2016. Même réduite, cette dernière tranche restera très difficile à absorber pour nombre de communes.

La DGF de Perpignan aura baissé, en 4 ans, de l'ordre de 24 M€ en cumulé par rapport au niveau de DGF 2013.

Cette baisse est légèrement atténuée par la progression de la population. Ainsi, la DGF qui était de 24 M€ en 2013 devrait se situer autour de 14 M€ en 2017.

Les communes pourront toutefois compter sur un nouveau fonds de soutien à l'investissement local de 1,2 milliard d'euros. Pour 2016, le milliard d'euros, dédié à l'investissement, serait déjà consommé à 80 %, permettant de subventionner environ 3.000 projets.

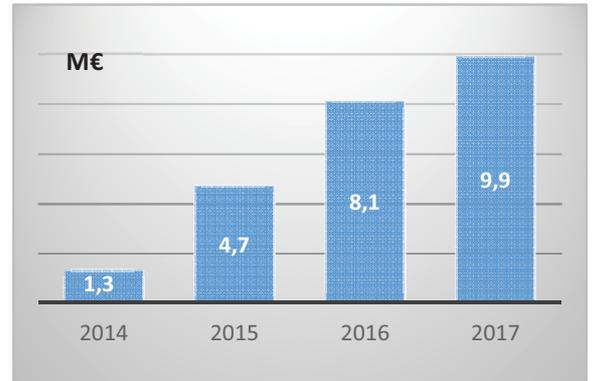
Perpignan a d'ailleurs bénéficié d'une subvention de 717 K€ répartie sur 3 projets liés au développement durable et à l'accessibilité (PMR).

Principale évolution, la répartition de la DSU est revue en 2017 comme le souhaitait le Comité des finances locales (CFL). Elle sera désormais réservée aux 668 communes les plus pauvres au lieu de 751. En revanche, pour le partage de la hausse annuelle (180 millions), la notion de DSU-cible s'efface au profit d'un coefficient de 1 à 8 entre la première et la dernière commune. L'indice synthétique utilisé pour classer ces communes fait davantage de place au revenu par habitant (désormais de 25 %) au détriment du potentiel financier. Enfin, la population des quartiers prioritaires est prise en compte.

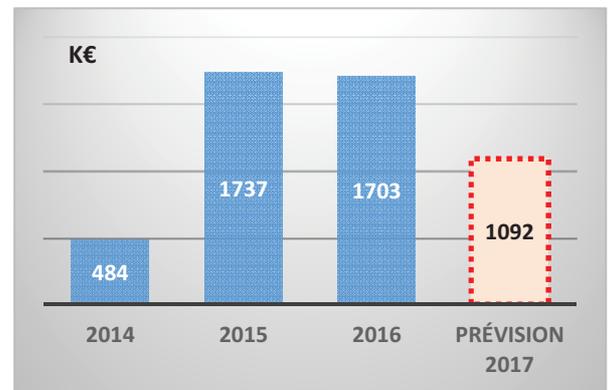
Perpignan devrait être globalement pénalisée par cette réforme qui devrait réduire la progression de la DSU que l'on observait ces dernières années. La DSU 2017 devrait se situer autour de 10 M€.

Globalement, les dotations et compensations intégrées dans le pacte de stabilité (DCTP/foncier) devraient baisser en 2017 de l'ordre de 1,3 M€.

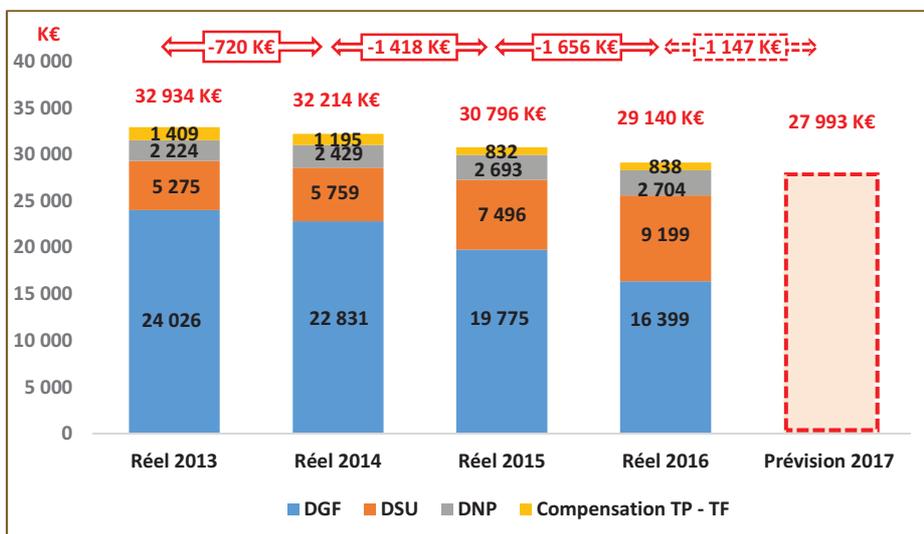
PONCTION SUR LA DGF PAR RAPPORT AU NIVEAU REEL 2013



PROGRESSION DE LA DSU



DGF PERPIGNAN



✓ La réforme des valeurs locatives

Les impositions locales sont encore calculées sur la base de loyers recensés en 1970. Il s'agit des valeurs dites « locatives » très éloignées aujourd'hui des valeurs réelles du marché malgré leur actualisation chaque année suivant un coefficient voté en loi de finances.

L'Etat a entrepris de réviser ces valeurs locatives. De nouvelles valeurs entreront ainsi en vigueur en 2017 pour les locaux professionnels et en 2018 pour les locaux d'habitation. L'objectif est de rétablir plus d'équité fiscale entre les contribuables.

La révision n'aura pas d'impact sur les ressources financières des collectivités. La loi a prévu à cet égard un mécanisme de neutralisation des effets de la révision et seuls des transferts de charges entre contribuables seront observés. Le coefficient de neutralisation est égal au rapport existant entre la masse des bases avant et après révision.

Le montant global des prélèvements obligatoires et donc des recettes fiscales de la Ville ne sera dès lors pas modifié par l'effet de cette révision.

Des variations à la hausse et à la baisse des cotisations sont toutefois attendues selon l'évolution réelle des loyers sachant que la loi a prévu un lissage sur 10 ans des variations à la baisse ou à la hausse.



La situation socio-économique française marque des signes évidents de faiblesse malgré des facteurs favorables à la croissance. Les collectivités sont impactées avec notamment une baisse inédite de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) qui contribue largement à la réduction de la dépense publique au niveau national. Des stratégies financières sont à bâtir, nous allons voir celle mise en place par Perpignan.

PARTIE II – PERPIGNAN, VILLE ATTRACTIVE

Dans ce contexte anxiogène, Perpignan bénéficie cependant d'éléments positifs qui participent à l'attractivité de son territoire.

✓ **Perpignan dans le top 10 des villes où les français veulent travailler**

L'institut Great Place to Work a publié début septembre, le palmarès 2016 des villes où il fait bon travailler. **Perpignan se classe à la 9^e place et figure dans le top 10 pour la 2^e année consécutive.**

L'institut se base sur un sondage réalisé auprès de salariés français en proposant plusieurs critères : qualité de vie, dynamisme économique, famille, amis, prix de l'immobilier etc.

Malgré une situation économique difficile, Perpignan attire donc les français faisant de la capitale du Roussillon la 9^e ville la plus attirante à leurs yeux :

- Bordeaux : 38 %
- Nantes : 26 %
- Toulouse : 26 %
- Montpellier : 24 %
- Aix-en-Provence : 20 %
- Lyon : 20 %
- Paris : 15 %
- Rennes : 15 %
- Perpignan : 14 % = 9^e rang
- Nice : 13 %

✓ **Une politique économique ambitieuse pour attirer les entreprises**

○ **Une démarche de prospective active**

Une nouvelle démarche a été définie et impulsée pour promouvoir les atouts du territoire couplé à une offre foncière et immobilière complète et diversifiée, dans l'objectif d'implanter de nouvelles entreprises sur le territoire.

UNE IMPLANTATION GÉOSTRATÉGIQUE,
au cœur des échanges européens Nord-Sud
et du triangle d'or Barcelone-Toulouse-Montpellier



10 RAISONS POUR S'IMPLANTER SUR LE TERRITOIRE



1. **UN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER**
 - ▶ **Position géostratégique** : à 1h30 de la puissance économique de Barcelone et de son port international, à 2h de Toulouse, capitale de la nouvelle Grande Région
2. **UN TERRITOIRE ATTRACTIF**
 - ▶ **Qualité de vie reconnue et plébiscitée** : Perpignan dans le top 10 des villes les plus attirantes pour travailler (Institut Great Place to Work- 2016), 1^{ère} agglomération de France pour le cadre de vie (l'Express Magazine-2010)
3. **UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE**
 - ▶ **6 filières d'excellence** : énergies renouvelables, logistique, nautisme, tourisme, agro-alimentaire, viticulture.
4. **UN TERRITOIRE DE COMPÉTITIVITÉ**
 - ▶ **2 pôles de compétitivité** DERBI (énergies renouvelables) et Qu@LIMED (agroalimentaire)
5. **2 GRAPPES D'ENTREPRISES**
 - ▶ **Nautipôle** (industrie du nautisme) et **Pôle Action Media** (production audiovisuelle, multimédia, communication)
6. **UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE**
 - ▶ **Champion d'Europe 2013 "Res Champions League"** pour sa production d'EnR globale
 - ▶ **Plus grand parc éolien de France**
7. **UN TERRITOIRE DE COMPÉTENCES ET DE TALENTS**
 - ▶ **10 000 étudiants, 1 centre universitaire, 5 facultés, 3 CFA, 5 000 centres de recherche, IAE, IDEM, ...**
8. **UN TERRITOIRE DE CONNAISSANCE ET D'AVENIR**
 - ▶ **2 écoles d'ingénieurs de référence** IMERIR (Institut Méditerranéen d'Etude et de Recherche en Informatique et Robotique), SUP'EnR (1^{ère} école d'ingénieurs spécialisée en énergies renouvelables en Europe)
9. **UN TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS**
 - ▶ **Outils à destination des porteurs de projets** : incubateurs, pépinières, HE
10. **UN TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS**
 - ▶ **Offre Très Haut Débit** (de 2 MB/S à 100 MB/S et plus, sur support cuivre et fibre optique)



- **Politique de prix par critères** : Perpignan Méditerranée Métropole met en place une politique de prix attractive et adaptée, le prix du terrain étant déterminé selon plusieurs critères : activité développée (industrielle, commerciale, tertiaire,...), superficie achetée (prix dégressif au-delà d'une certaine surface), nombre d'emplois créés (prix dégressif au-delà d'un certain nombre d'emplois créés), ou encore situation géographique de la parcelle (vitrine ou seconde ligne...). Cette nouvelle flexibilité de la grille de prix a conduit à une baisse du stock de foncier de plus de 7 hectares en 1 an sur Perpignan (rappel : avril 2016 : 24,7 ha proposés à la vente).
- **Accompagnement des porteurs de projet** : en partenariat étroit avec l'Agence de développement économique Pyrénées Méditerranée Invest, les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement sur mesure (par exemple mise en relation avec les interlocuteurs clés, aide au montage de dossiers de financement ou encore accompagnement lors des futurs recrutements).

UNE OFFRE COMPLETE ET DIVERSIFIEE POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET D'IMPLANTATION

UNE OFFRE FONCIÈRE DIVERSIFIÉE

- » Avec 35 parcs d'activités économiques et 105 zones d'activités à vocations diverses
logistique, technologique, tertiaire, commerciale, industrielle, artisanale...

UNE OFFRE IMMOBILIÈRE COMPLÈTE

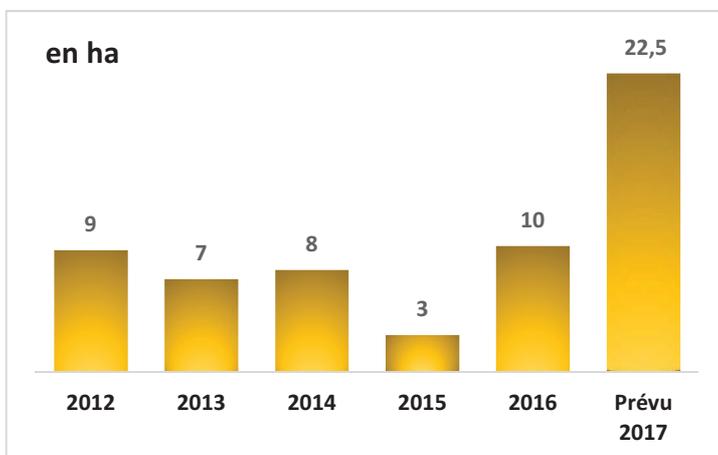
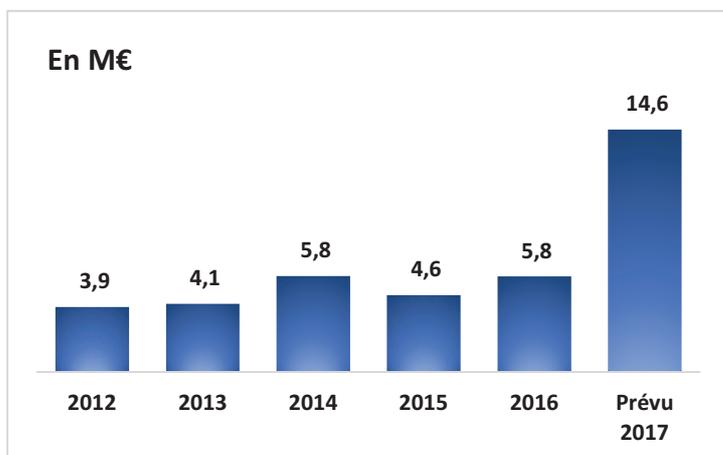
- » Allant de l'incubateur d'entreprises aux parcs d'activités, en passant par les pépinières et les hôtels d'entreprises...

UNE SOLUTION SUR-MESURE

- » Quelque soit votre profil (TPE, PME, PMI, grande société nationale ou internationale), l'Agence de Développement Économique Pyrénées Méditerranée Invest vous accompagne dans la recherche d'une réponse foncière ou immobilière adaptée à votre stratégie et à vos besoins.
- » Dans la plus grande confidentialité et gratuitement, l'agence vous apporte son expertise pour :
 - » vous conseiller sur les solutions d'implantation les plus favorables à votre croissance,
 - » faciliter vos démarches en mobilisant son riche écosystème de partenaires (réseau d'ambassadeurs économiques, collectivités, chambres consulaires...)
 - » entrer en relation avec des interlocuteurs clés en mesure de vous aider également sur des pans connexes de votre projet (permis de construire, transports, assainissement...)
 - » monter vos dossiers de financement : aide à l'implantation, PAT, crowdfunding, PRI, PFIL...
 - » vous accompagner dans le recrutement de vos futurs collaborateurs ou dans la mobilité de vos salariés

Des zones économiques très vite commercialisées

EVOLUTION DES SURFACES VENDUES AU 31 DECEMBRE 2016 (SIGNATURES ACTES NOTARIES)



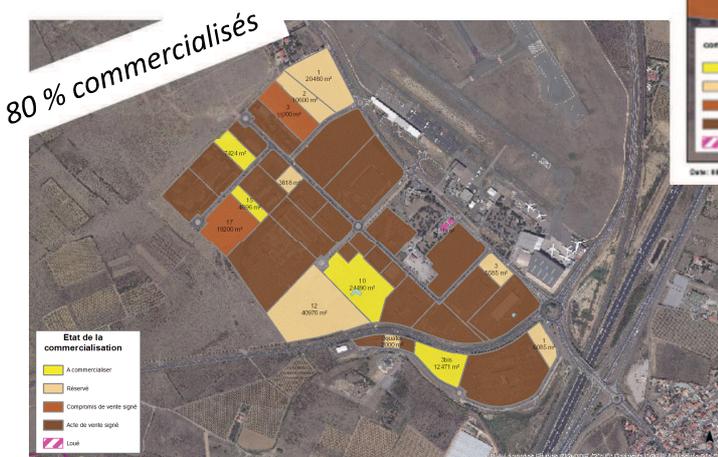
Totalité des ventes sur le territoire de PMM

POINT PAR ZONE ECONOMIQUE

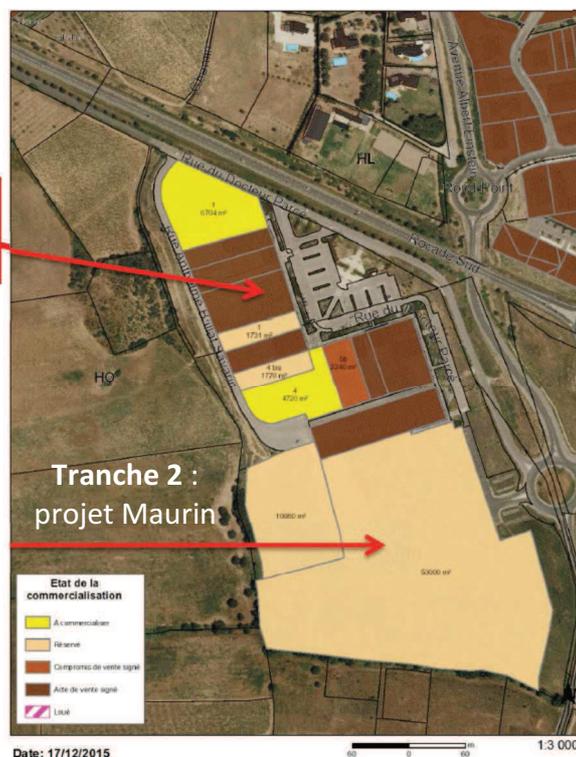
TECNOSUD 2



TORREMILA



AGROSUD



Tranche 1 : 70 % commercialisés

Tranche 2 : projet Maurin

ÉTAT DES DISPOSITIONS DE TERRAINS PROPOSÉS À LA COMMERCIALISATION (DECEMBRE 2016)

Commune - Parc d'activité	Nombre de parcelles	SURFACE en m ²
AGROSUD - TRANCHE 1	3	13 155
ESPACE POLYGONE	2	29 886
TECNOSUD	1	11 147
TORREMILA FRATERNITE	1	12 471
TORREMILA ST JOSEPH	3	32 255
TECNOSUD 2	32	34 633
ZAE BEL AIR	11	36 653
TOTAL PERPIGNAN	52	170 200

Rappel : avril 2016 : 24,7 ha disponibles (7 ha vendus en 6 mois)

○ La nécessité de lancer rapidement des extensions

1 - ZAC ORLINE - Extension de Saint-Charles

2 perspectives de développement de la zone :

➤ **Projet privé :**

- Projet 100 % privé, développé sur des terrains vendus par PMM en façade de l'avenue Julien PANCHOT
- 20.000 m² d'entrepôts logistiques proposés à la commercialisation soit un investissement de l'ordre de 30 M€.
- Livraison prévue pour l'été 2018



Le projet s'étend entre l'avenue Julien Panchot et la D900, à proximité immédiate du rond-point de Hambourg. Il consiste à l'aménagement d'une zone accueillant 5 hangars frigorifiques destinés à accueillir des entreprises spécialisées dans l'import-export de fruits et légumes, zone venant en continuité du marché international St-Charles.

Il répond à un besoin d'extension de cette zone d'échanges au rayonnement Européen, moteur économique capital pour Perpignan.

➤ **1^{ère} tranche ZAE portée par PMM :**

- 1^{ère} tranche sur une superficie de 14 ha
- Acquisitions en cours des terrains en façade

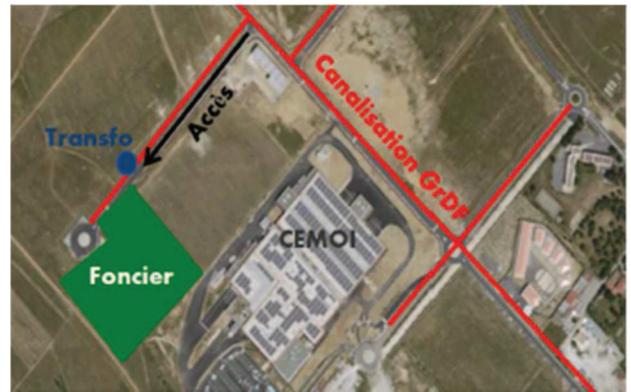


**LE MAS ORLINE
(ACQUISITIONS FONCIERES)**

Des projets innovants

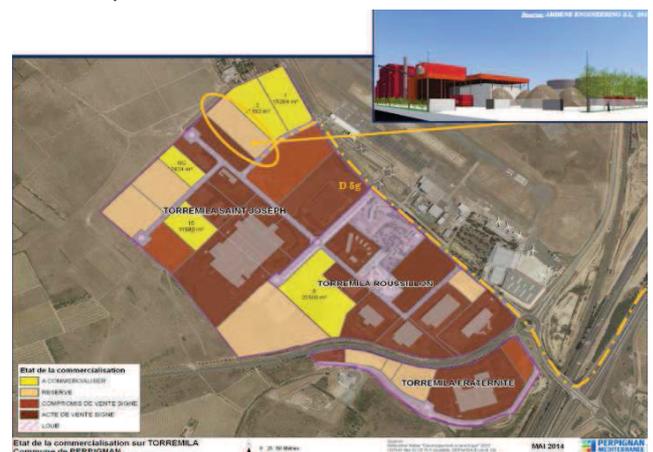
Le projet FONROCHE : une usine de méthanisation

- Projet du méthaniseur Bio Roussillon de l'entreprise Fonroche, qui sera implanté sur la ZAE de Torremila.
- Partenariats forts avec le groupe danois Bigadan (30 ans d'expérience dans les projets de méthanisation). Achat d'un transfert de technologie pour permettre à Fonroche de devenir constructeur et exploitant et avec Air Liquide, numéro 1 mondial spécialiste des gaz industriels.
- Une technologie dite « multi-intrants », c'est-à-dire qui utilise plusieurs types de matières organiques dans un même méthaniseur pour produire du biogaz.
- Quelques chiffres :
 - 40.000 tonnes d'intrants évalués.
 - Production de biogaz pour les besoins de 8.300 habitants ou 200 bus GNV.
 - Projet évalué à 13,5 M€ d'investissements.



- Le projet AMBENE : une usine de tri génération

- Puissance électrique : 12 MWth
- Production électrique : 79 GWh/an
- Puissance thermique (chaleur/froid) : 40 MWth.
- Production thermique : 90 GWhth/an.
- Réduction d'émission de CO2 : 70.000 tonnes/an
- Approvisionnement en biomasse : 87.500 tonnes/an
- Création d'emplois :
 - 25 emplois ETP directs
 - 25 emplois ETP indirects
- Coût d'investissement de la centrale : 50 M€ HT (hors réseau de chaleur)



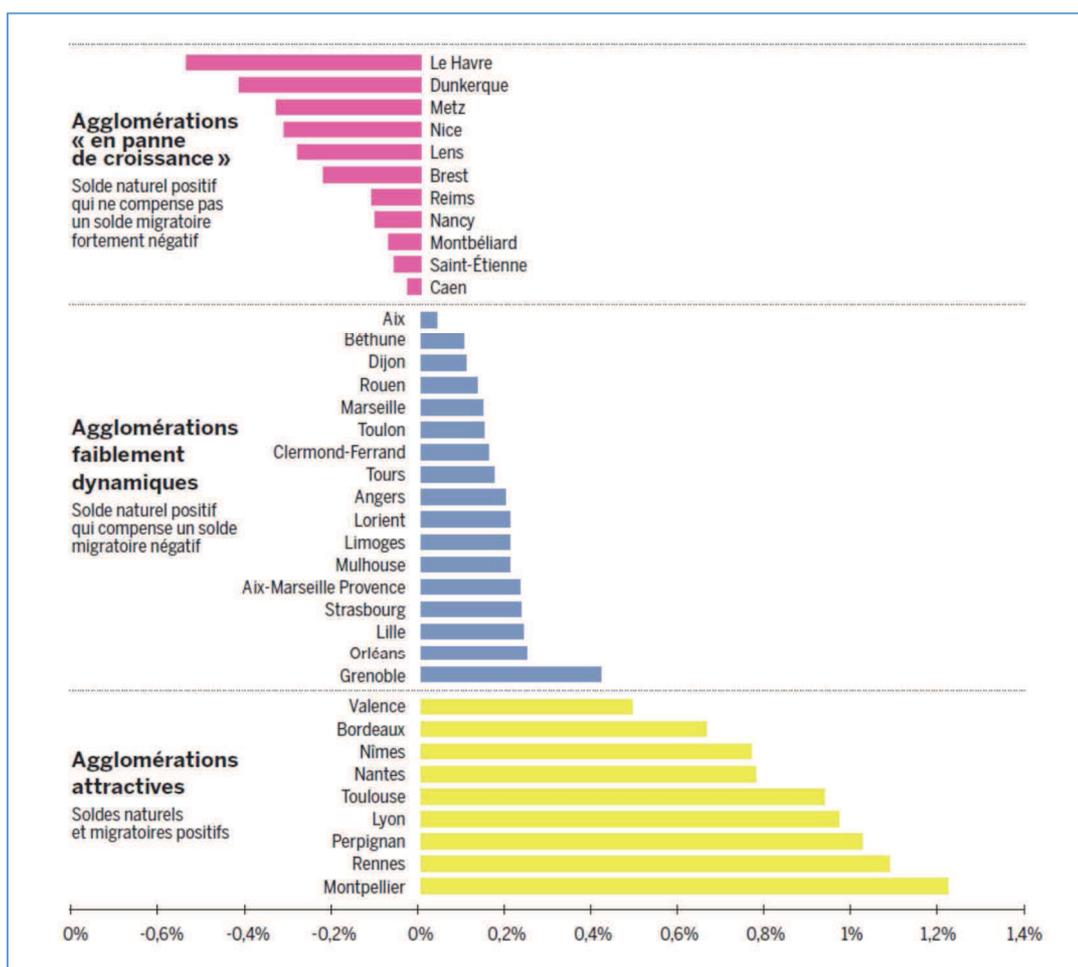
✓ La croissance de la population

Depuis plusieurs années, Perpignan se situe dans les 5 premières villes de plus de 100.000 habitants dont la population progresse le plus.

Cet indicateur publié par l'Insee chaque année atteste de l'attractivité de Perpignan.

TAUX DE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ANNUEL MOYEN ENTRE 2007 ET 2012

La dynamique démographique contrastée des 36 agglomérations françaises.



(Source : Observ'agglo – juin 2016)

Perpignan Méditerranée Métropole est la 3^e agglomération la plus attractive de France derrière Montpellier et Rennes et devant Lyon, Toulouse et Nantes, avec un taux de croissance démographique annuel moyen entre 2017 et 2012 situé à un peu plus de 1 %.

✓ Des équipements performants

Dans tous les domaines, Perpignan dispose d'équipements de qualité, qui contribuent à l'attractivité de la ville et améliorent la qualité de vie des Perpignanais.

On peut notamment citer :

- Domaine culturel

Dès l'été 2017, les beaux-arts et les arts plastiques bénéficieront, grâce au musée d'art Hyacinthe Rigaud, d'une structure exceptionnelle favorisant le rayonnement de Perpignan.

Avec le Théâtre de l'Archipel, labellisé Scène nationale par l'Etat, le spectacle vivant dispose d'un outil remarquable qui, depuis son ouverture, a multiplié par trois le nombre de spectateurs.

L'enseignement musical dispensé par le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) concerne plus de 3 000 élèves, dont près de 1 400 sont scolarisés à Perpignan. Depuis 2015, les importants travaux de réhabilitation et d'extension permettent au CRR de fonctionner dans un équipement digne de sa notoriété nationale et internationale.

Structure culturelle de grande proximité, le réseau des bibliothèques, composé de la médiathèque et des trois bibliothèques de quartier, compte près de 10 000 abonnés de tous âges et accueille annuellement plus de 200 000 personnes. Depuis janvier 2016, les bibliothèques de Perpignan ont rejoint le groupe des grandes bibliothèques françaises dans le domaine des ressources numériques, en proposant l'accès, au travers d'un nouveau portail Internet, à la presse en ligne, à la vidéo à la demande, à la musique en ligne, au soutien scolaire et à l'autoformation.

L'Arsenal, espace des cultures populaires, complète le dispositif avec la Casa Musicale et la cinémathèque euro-régionale Institut Jean Vigo.

- Domaine sportif

Le parc des Sports, plus grand équipement sportif de Perpignan s'étale sur plus de 20 ha. La fréquentation quotidienne dépasse les 1000 personnes. Victime de son succès, les plages horaires d'ouverture au public ont été étendues de 7h à 22h afin de satisfaire les demandes des usagers toujours plus nombreux.

Le skate-park, d'une surface de près de 7000 m² ouvert aux skate-boards, rollers et BMX, fait partie selon les spécialistes des meilleures structures de glisse urbaine en France. Cet équipement, composé de 3 espaces distincts, dont un Bowl de plus de 2.80 m de profondeur, est ouvert aux pratiquants de tous niveaux, du débutant au plus confirmé. Des gradins naturels, un aménagement paysagé en périphérie, un éclairage performant complétés par des caméras de vidéoprotection en font un lieu ouvert et gratuit parmi les plus fréquentés de la Ville.



En 2017, la dynamique d'investissement en matière de réalisation d'infrastructures sportives va se poursuivre par la réalisation d'équipements de qualité répondant à la demande des pratiquants et visant à favoriser l'accès à tous les types de publics, quel que soit leur lieu d'habitation.

Il est donc prévu sur la zone du mas Casenove, au cœur du Moyen-Vernet, la réalisation d'une grande salle de 2.500 places assises permettant d'accueillir des compétitions et manifestations sportives de portée régionale, nationale et internationale.

- **Domaine éducation**

Le domaine scolaire est considéré comme une priorité par les enjeux éducatifs et sociaux qu'il représente.

Priorité à l'informatique dans les écoles : le déploiement des Tableaux Blancs Interactifs (TBI) et des tablettes se poursuit à Perpignan. 219 TBI et 435 tablettes ont d'ores et déjà été installés soit 80% du chantier des TBI. L'année 2017 sera l'année qui finalisera l'équipement informatique des écoles de Perpignan, non seulement avec l'attribution de 40 TBI (acquisition dans l'année.) mais aussi avec la livraison en début d'année de 340 tablettes numériques. Toutes les classes élémentaires seront dotées d'un TBI à la rentrée scolaires 2017/2018. Cet équipement et les ressources numériques attribués aux écoles élémentaires devraient permettre de pallier le renouvellement des manuels scolaires dont l'ensemble des programmes a changé à la rentrée scolaire 2016/2017.

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF : la CAF est le partenaire privilégié de la Ville sur plusieurs champs d'action et particulièrement en matière éducative, de petite enfance et de loisirs. Ce partenariat se formalise notamment avec un Contrat enfance jeunesse (CEJ) dont le dernier est arrivé à terme le 31/12/2015 en apportant un financement annuel de plus de 2 millions d'euros répartis sur plusieurs services.

L'année 2016 a été l'occasion de renouveler le CEJ pour les quatre années 2016/2019 et de prévoir l'extension des cofinancements sur des actions nouvelles telles que la crèche du Haut-Vernet qui vient d'ouvrir en janvier.

Bâtiments scolaires : le programme de rénovation des bâtiments scolaires se poursuit avec la réhabilitation du Groupe scolaire JJ Rousseau dont la livraison est attendue début 2018 avec un coût prévisionnel d'opération de 5 M€ TTC.

Tous les bâtiments scolaires, type Pailleron, ont été démolis et reconstruits et toutes les écoles offrent à présent une fonctionnalité optimale adaptée à la pédagogie actuelle.

- **Domaine petite enfance**

Pour répondre à la forte évolution du nombre d'enfants de moins de 4 ans, la capacité d'accueil, en matière de petite enfance, a augmenté à Perpignan de façon considérable entre 2012 et 2016, grâce à un partenariat constant avec la CAF, formalisé à travers le CEJ. Ce contrat a été renouvelé en 2016 pour 4 nouvelles années : 2016/2019.

Ainsi en 2017, les possibilités offertes aux familles perpignanaises se multiplient. Les mini-crèches connaissent un vif succès et s'installent progressivement sur l'ensemble du territoire. Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM) continuent à se développer, comme « Les petites girafes » rue de Sabadell ou « La Maison des enfants », rue Jacques de Lacretelle à St Gaudérique.

Par ailleurs au 1^{er} janvier 2017, la crèche du Haut-Vernet « les Hirondelles », remplace la halte-garderie « des Mésanges » à l'emplacement de l'ancienne pédiatrie/hôpital et offrira 24 places d'accueil.

La crèche associative « la Toupie », gérée par l'association Mireille Bonnet, prendra place quant à elle, dans les locaux mieux adaptés au Moyen Vernet et la nouvelle structure de garde d'enfants à domicile « Sous Mon Toit » s'installe dans le quartier de la Lunette.

Autant d'évolutions qui permettront à chaque parent de trouver parmi la multitude d'offres d'accueil existant à Perpignan, le mode d'accueil adapté à son enfant.

- **Domaine social et jeunesse**

Pour cette année 2017, les maisons de quartiers ainsi que le service jeunesse vont accentuer leur travail en direction des jeunes et des adultes sur les domaines de la citoyenneté, de la laïcité, du devoir de mémoire avec comme fil d'Ariane le mieux vivre ensemble.

Différentes actions concrètes seront développées sur ces thématiques à l'image de l'année précédente où des visites du patrimoine historique ont eu lieu ainsi que la découverte des institutions françaises et européennes.

- **Domaine de la santé :**

L'hôpital rénové (188 M€ d'investissement) propose un équipement de qualité qui va être prochainement complété par un investissement de 65 M€ (début des travaux juin 2017, livraison été 2019). Par ailleurs, un EHPAD regroupant 320 lits va être construit au nord de la ville (35 M€ de travaux), à proximité immédiate de l'hôpital.

✓ **Un service public de qualité**

De nombreux labels ou distinctions récompensent la qualité du service public de Perpignan, qui se situe dans de nombreux domaines parmi les toutes premières villes de France. Nous pouvons citer notamment :

- « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en 2015.
- La « 4^e fleur » a été renouvelée en 2014 et la Ville a obtenu en plus « la Fleur d'or 2014 », la plus haute distinction remise par le comité national Villes et Villages Fleuris avec entre autre un réaménagement complet du fleurissement des berges de la Basse, lieu prestige en centre historique, en plantes vivaces et pérennes.
- « Label Ecojardin » Perpignan est aussi reconnue pour la qualité de ses parcs et jardins pour la gestion du parc Sant Vicens (renouvelé en 2016) et de las Canals (obtenu en 2016), dont les résultats sont confirmés par des inventaires faune-flore, des enquêtes sur la fréquentation et la satisfaction des usagers.
- « Villes et villages fleuris » La Ville a également été récompensée en 2015, par le prix Départemental de l'aménagement urbain des espaces verts au concours départemental et le Parc Bartholdi, à Clodion, a obtenu la « Victoire du Paysage d'Argent » (2^e prix) en 2014.
- « 5@ » pour la Direction du numérique. Depuis plusieurs années déjà, le développement numérique de notre Ville s'intègre dans l'action municipale à des degrés divers en fonction des priorités politiques, des marges de manœuvres budgétaires et au fur et à mesure

de l'arrivée à maturité des NTIC (Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication) :

- Développement d'un système d'information municipal permettant d'outiller les processus de gestion et de pilotage des compétences de la commune
- Dématérialisation des circuits internes et des documents (workflow/parapheur électronique)
- Développement de télé-services à destination des citoyens (e-administration)
- Communication digitale interne et externe : Messagerie électronique, Sites internet, intranet et extranet, présence sur les réseaux sociaux.

La donnée, et son exploitation, est au centre du fonctionnement et du pilotage de la politique de notre territoire. Elle permet l'aide à la décision, pour des projets d'aménagement par exemple, ou l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre. Elle se révèle nécessaire au bon fonctionnement des services du quotidien, des transports à la vie culturelle, en passant par les crèches ou les écoles. Elle permet aussi de produire des données statistiques, liées par exemple à l'économie, aux déplacements ou à la démographie. La donnée est aujourd'hui au cœur de notre projet ville intelligente (smart city) qui va permettre de proposer aux citoyens de nouveaux services et devraient progressivement, avec la multiplication de capteurs destinés à produire des tableaux de bord, permettre un pilotage optimisé des ressources et des infrastructures de la Ville.

Des distinctions ont été également attribuées au service Jeunesse

- Diplôme d'honneur de l'association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales en collaboration avec l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite pour :
 - Service jeunesse dans la catégorie éducation citoyenne ;
 - l'Espace adolescence jeunesse (EAJ) Mailloles/St Assisclle : catégorie éducation citoyenne ;
 - l'EAJ St Matthieu : catégorie éducation citoyenne.
- Visa off : Club ado : exposition photo des jeunes « Et vous, vous étiez où ? », mention spéciale du jury festival off 2016.

✓ Développement durable, Plan Climat Energie Territorial (PCET)

En 2016, Perpignan est la **1^{ère} collectivité de la grande région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, labellisée Cit'ergie**, rejoignant le club des villes européennes exemplaires en matière de politique Energie climat, aux côtés de Besançon, Dunkerque, Bordeaux, Nantes... (seules 60 Collectivités sont labellisées en France).

L'exemplarité de notre action est reconnue au niveau national et européen, ce qui nous permet d'obtenir des financements dans le cadre d'appels à projet pour mettre en place des actions concrètes :

- 240.000 € de subventions obtenues sur la 1^{ère} phase de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte pour déployer un système de gestion de la performance énergétique des bâtiments et de la qualité de l'air (9 sites équipés en 2016, 7 autres programmés en 2017) ;

- 470.000 € obtenus de l'Etat pour un nouveau programme d'économies d'énergie sur l'éclairage public de 1,1 M€ (soit 40%) qui démarrera en 2017 sur 3 ans ;
- 192.000 € obtenus de l'Etat et 50 000 € de la Région pour la réalisation d'ombrières solaires de parking en autoconsommation sur le centre technique municipal, pour un montant de travaux de 308 000 € (soit 78 % de subventions) ;
- 120.000 € pour les études de faisabilité liées aux innovations sur le quartier Saint-Jacques. Etudes qui ont démarré en 2016 et se termineront au 2e semestre 2017, avec notamment un projet d'îlot à énergie positive ;
- Une convention devrait être signée avec l'Etat, 1^{er} trimestre 2017, pour l'obtention de 600.000 € sur la 2^e phase de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte, destinés à financer à 50 % trois actions : l'achat de véhicules électriques, un programme de plantation participative sur le centre-ville et la piste cyclable sécurisée entre les 2 campus universitaires. La piste cyclable sera réalisée en 2017, les autres actions s'étaleront sur 3 ans.

Par ailleurs, la Ville continue d'investir pour améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine (travaux d'économies d'énergie prévus sur l'école Ludovic Massé, avec le remplacement du chauffage électrique par de la géothermie ou du bois et l'installation de systèmes de production d'eau chaude sanitaire solaire sur le centre technique municipal) et développer la place du végétal en ville avec la 1^{ère} tranche des travaux des berges de la Têt programmée cette année.

Perpignan accompagne, aussi, activement la rénovation du parc immobilier avec la poursuite des deux OPAH-RU sur le centre-historique et la Gare. Les négociations en cours avec l'Etat, sur le volet rénovation urbaine du contrat de ville, devraient aboutir dans le courant de l'année.

Autant d'actions qui s'inscrivent dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de Perpignan, voté en 2012 et mis à jour en 2016.

- **La mise en place d'une politique zéro pesticide** (depuis 2010 dans les parcs et jardins, depuis 2014 sur voirie), en anticipation de l'obligation réglementaire de 2017 du fait du risque pour la santé, la qualité de l'eau et la préservation des milieux. Elle engendre une évolution des méthodes de désherbage et de la réflexion sur la flore spontanée en ville. Cette stratégie s'accompagne de diverses mesures qui vont de la réfection des trottoirs, la mise en place de techniques de désherbage manuelles et mécaniques (division Propreté Urbaine et chantiers d'insertion), le semi de prairies fleuries sur les délaissés routiers, à la plantation des pieds d'arbres (déjà presque 5000 entourages fleuris), la plantation de plantes grimpantes (plus de 80 en 2016) et de micro fleurissements à venir sur trottoirs le long des façades privées, avec les habitants riverains volontaires. Elle s'accompagnera aussi d'un travail avec les écoles et les citoyens intéressés sur la connaissance de la nature en ville via une démarche de science participative et des actions de communication in situ avec des panneaux.
- **Mise en place d'économie d'eau**, avec une gestion centralisée de l'arrosage via antennes relais ainsi que de bornes de puisage à carte sur tout le territoire pour les besoins en eau des services publics et prestataires.

✓ Une offre de places de stationnement élargie à des prix réduits

La ville de Perpignan dispose aujourd'hui de 3500 places payantes en stationnement de surface. Entre 2015 et 2016, deux nouveaux parcs de stationnement de surface ont été réalisés pour offrir une capacité de 190 places supplémentaires sur le domaine public grâce aux parkings de la Gare et de Jeanne Hachette.

En 2017, 80 places supplémentaires seront créées le long des allées Bausil, de la place J. Moulin et place J. Deloncle.

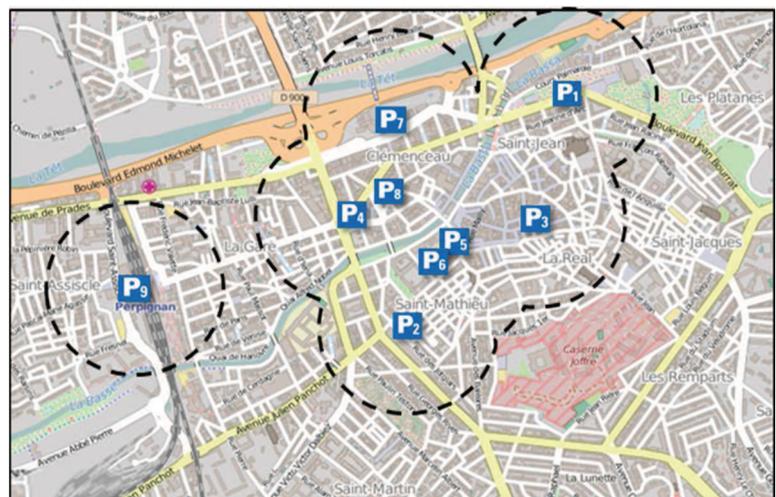
Dans la continuité des efforts menés par la collectivité en matière de politique de stationnement, la mise en place d'un dispositif simplifié pour le stationnement résidentiel s'inscrit comme une réelle réussite auprès des usagers. En effet, 1.100 cartes « résident » sont à présent délivrées (800 auparavant). Cette offre permet aux résidents de gérer leur stationnement et de ne payer que ce qu'ils consomment. Ainsi, le résident va payer 0.50 € la journée de stationnement dans son secteur de résidence contre 0.90 € l'heure, et jusqu'à 12 € par mois en cas de prise d'un ticket mensuel. Si ce dernier est absent de Perpignan, alors aucun paiement ne sera à effectuer contrairement au précédent système d'abonnement mensuel ou trimestriel.

La régie municipale Arago a pris en gestion en 2016 le parking du Forum Saint Martin. Ce parking constitue une offre complémentaire en matière de stationnement en cœur de ville. L'objectif est de favoriser le stationnement du quartier. Ainsi tout habitant ou commerçant du quartier dispose d'une possibilité de s'abonner dans ce parking à un prix très avantageux. De plus, des tarifs spéciaux ont été instaurés (2 € de 12H à 14H et 2 € de 19H à 8H).

Le Parking Saint Martin dispose d'une offre de stationnement très concurrentielle et avantageuse le samedi car il permet de stationner pour la somme unique de 2 € et ce quelle que soit la durée de stationnement, tous les samedis entre 8H00 et minuit, toute l'année.

Perpignan dispose au total d'un parc de 3.000 places en ouvrage sur le centre-ville et de 950 places sur « El centre del mon ».

P Parkings publics	
Parking Wilson (495 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 102,2€ P ₁	Parking St Martin (300 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 10€ P ₂
Parking République (320 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 110,2€ P ₂	Parking Catalogne (300 places) 1 ^{ère} heure: 2,4€ Mensuel: 10€ P ₄
Parking Arago (495 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 10€ P ₅	Dalle Arago (135 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ P ₆
P Parkings privés	
Parking Clemenceau (475 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 109€ P ₇	Parking Central (487 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 102,2€ P ₈
Parking Centre Del Mon (950 places) 1 ^{ère} heure: 2,2€ Mensuel: 102,2€ P ₉	



Tous ces exemples démographiques et économiques illustrent l'attractivité de Perpignan, résultant des équipements performants réalisés ces dernières années et du service public de qualité développé tout en agissant pour préserver notre environnement.

Le projet de territoire a pour objectif d'accentuer cette attractivité en faisant émerger un territoire dynamique et exemplaire.

PARTIE III – UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX POUR ACCROITRE L'ATTRACTIVITE

Pour accroître cette attractivité économique, démographique, génératrice d'emplois et de richesse fiscale, Perpignan dispose d'un projet de territoire adossé à celui de PMM.

Un projet urbain ambitieux visant notamment à développer l'attractivité du centre historique et la qualité de vie des Perpignanais.

👉 2017, ANNEE STRATEGIQUE POUR LA REALISATION DU PROJET URBAIN DU CENTRE-HISTORIQUE

✓ **Le retour de l'université rue E. Zola et l'inauguration du campus Mailly en septembre 2017**

Le retour des étudiants en centre historique constitue un élément majeur du projet urbain. Le campus Mailly permettra à 550 étudiants de faire leurs études dans le quartier St Jacques, à côté de la médiathèque. Une résidence étudiante, en face du Conservatoire à rayonnement régional (CRR), proposera des logements supplémentaires. La bibliothèque de droit sera installée au dernier étage de la médiathèque.

Une étude a également été lancée pour la 2^e phase qui ramènera l'intégralité de l'université de droit au centre historique soit 1.000 étudiants supplémentaires.

L'objectif de l'étude est d'identifier les besoins exacts de l'université et les locaux nécessaires. Une deuxième tranche de travaux sera lancée pour réaménager des immeubles municipaux se situant à proximité immédiate du campus Mailly (ex école Mme Rolland, Bourse du travail...). Le théâtre municipal pourrait être utilisé comme un amphithéâtre. Ces travaux pourraient être planifiés en 2018 et 2019.

✓ **Le musée d'art Hyacinthe Rigaud**

Rénové et agrandi, il sera inauguré le 24 juin 2017.

Après plusieurs années de fermeture pour travaux, le musée d'art Hyacinthe Rigaud dévoilera, pour la première fois, au public l'intégralité de l'Hôtel de Lazerme.

La conservation des volumes domestiques et la restauration d'éléments décoratifs significatifs, inviteront à déambuler « entre cour et jardin », dans cette vaste demeure ayant abrité, dans l'immédiate après-guerre, une intense activité artistique auprès du comte et de la comtesse de Lazerme.

Cette déambulation donnera à voir les œuvres installées dans 1 200 m², réparties en un plateau de 800 m² au 1^{er} étage consacré à l'exposition permanente, et un plateau de 400 m² au 2^e étage destiné à accueillir les expositions temporaires.

L'exposition permanente sera organisée autour des trois grands "axes" définis dans le projet scientifique et culturel, validé par le ministère de la Culture :

- le gothique catalan autour de l'œuvre majeure « Le retable de la Trinité » ;
- le baroque autour des portraits de Hyacinthe Rigaud ;
- l'époque moderne autour des œuvres d'Aristide Maillol, sans oublier Pablo Picasso, Raoul Dufy,...

L'exposition temporaire inaugurale « Picasso – Perpignan », du 25 juin au 5 novembre 2017, s'inscrira fortement dans la nouvelle identité du lieu qui travaille à faire de Perpignan un pont entre le Nord et le Sud, afin de proposer une cartographie dépolarisée, vécue comme une chance.

Elle présentera la relation que Picasso entretient avec Perpignan durant les années 1953, 1954 et 1955, à partir de documents divers et pour beaucoup inédits, qu'il s'agisse d'œuvres ou de photographies de l'artiste dans la ville.

L'exposition est conçue comme une galerie de portraits, grâce aux prêts accordés par de grandes institutions comme le Musée national Picasso ou le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Le visiteur découvrira l'entourage de Picasso, ses proches et amis accueillis par le comte et la comtesse de Lazerme, précisément dans l'édifice où se tient le musée. Chaque cartel détaillera avec précision la relation du portraituré avec Picasso et les dates de son séjour à Perpignan.

Ce nouvel équipement culturel est géré sous forme d'Etablissement Public Local (régie à autonomie juridique et financière) dont le budget 2017 s'élève à 2,2 M€, l'ensemble des coûts étant regroupé sur ce budget. La subvention prévisionnelle versée par la Ville est de 1,7 M€ en 2017, comme votée au conseil municipal du 14 décembre 2016.

↳ **PERPIGNAN DESTINATION : UN OBJECTIF CONCRET POUR ACCROITRE LE NOMBRE DE VISITEURS VENANT SEJOURNER DANS NOTRE VILLE.**

Outre le musée d'art Hyacinthe Rigaud et les magnifiques collections permanentes qui seront présentées aux visiteurs et les expositions temporaires de grandes envergures à rayonnement national et international (Dufy en 2018 ; puis en projet : le Fauvisme ; Miró/Calder ; Maillol/Rodin/Claudel), notre extraordinaire richesse réside, également, dans le patrimoine historique exceptionnel. Ces éléments sont de nature à renforcer la destination touristique de Perpignan.

Perpignan entend poursuivre la mise en beauté de ce patrimoine, mais aussi le rendre accessible, ouvert toute l'année et l'animer par des visites et activités appropriées.

Désormais, la plupart des monuments historiques de Perpignan ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation : la ville offre ainsi aux visiteurs quinze monuments (17 avec les propriétés du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales) à visiter (dont 12 protégés au titre des Monuments Historiques).

✓ **La mise en beauté de notre patrimoine historique exceptionnel**

La rénovation de toutes les églises historiques de Perpignan est désormais achevée :

○ **Eglise Notre Dame La Réal**

Les façades et les intérieurs de cette paroisse royale ont retrouvé leur fraîcheur, avec notamment les voûtes du chœur, la tribune, la chapelle de la *Soledad* et la découverte d'une fresque gothique de l'« Annonciation », ainsi que la restauration du mobilier, des retables, de la « Mise au tombeau » Renaissance, de l'orgue.



● Eglise St Jacques

Plus de dix ans de travaux ont été nécessaires pour rendre tout son lustre à la seconde paroisse de Perpignan : couverture, façades, décor intérieur et surtout la restauration des magnifiques retables (au premier rang desquels les deux maîtres-autels, le retable baroque du Rosaire et le retable gothique de Notre-Dame de l'Espérance) et des tableaux dont certains sont raccrochés pour la première fois. Le 600^e anniversaire de la Sanch a pu donc y être commémoré dans son décor original somptueux.



● Eglise St Matthieu

La 3^e église paroissiale de Perpignan, a été entièrement restaurée ; façades, recréation de vitraux, restauration des décors muraux, de certains éléments mobiliers et de l'orgue. On notera spécialement la chapelle qui abrite les fameuses reliques des Saintes Epines.



● La cathédrale St Jean le Baptiste, propriété de l'Etat

La cathédrale a aussi fait l'objet d'une restauration complète : façades, peintures murales des chapelles avec la redécouverte des décors gothiques des nervures du chœur et du « trou de la Pentecôte », retables (dont le maître-autel, les retables baroques de L. Tremullas et L. Génères), tableaux, orgue et carillon. Seuls les volets de l'orgue, exceptionnels par leur dimension, sont encore à l'étude et pourraient prochainement être restaurés sur site.



● St Jean le vieux

En cours de travaux, accueillera le trésor de la cathédrale qui complétera, avec l'ouverture vers le Campo Santo et la Funéraria et avec le parvis, le circuit de l'ensemble cathédral.



La mise en beauté du patrimoine historique exceptionnel de la Ville se poursuivra en 2017 avec notamment:

- La restructuration et l'ouverture de la cour à l'arrière du Campo Santo, vers les couvents à l'est de la Ville. Début des travaux : février 2017 - fin : juin 2017.
- La création d'un cheminement direct entre la Poudrière des Dominicains et le jardin de l'ancien évêché. Début des travaux : février 2017 - fin : juin 2017.
- La restauration de la chapelle du Tiers-Ordre des Dominicains et de son exceptionnel décor peint. Début des travaux : octobre 2017.
- Et aussi les études pour les autres travaux en prévision : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine à la Casa Xanxo, église des Carmes, couvent des Dominicains...

✓ **Une ouverture au public toute l'année**

Désormais, tous nos sites patrimoniaux sont ouverts, toute l'année, à la visite **gratuitement** suivant les horaires suivants :

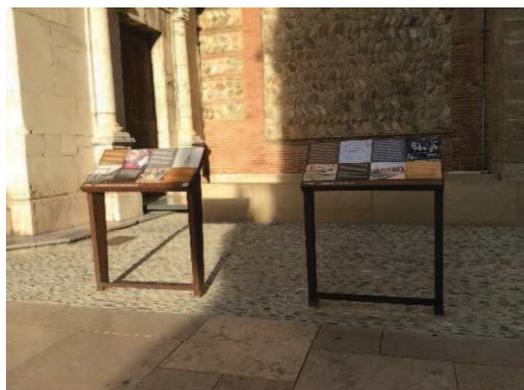
- Hiver : 6/7j de 11 H à 17H30 ; fermeture le lundi.
- Été : 7/7j de 10 H30 à 18H30.
- Des fiches d'aide à la visite sont disponibles en 4 langues.

✓ **Signalétique patrimoniale « découverte du patrimoine de Perpignan, quartier par quartier »**

En préambule à la concrétisation des « itinéraires du savoir », la Ville a mis en place dès 2013 une signalétique patrimoniale « Découverte du patrimoine de Perpignan, quartier par quartier ». 86 panneaux, présentant chaque monument ou site patrimonial en quatre langues et accompagnés d'une iconographie explicative, ont été placés en évidence.

Le dispositif est complété par un dépliant de 22 pages qui les liste et les localise pour chaque quartier : Ruscino-Château-Roussillon ; Saint-Jean ; Saint-Jacques ; la Réal et palais des Rois de Majorque ; Saint-Matthieu ; le quartier de la gare ; la ville neuve et le faubourg ; enceintes et nouveaux boulevards ; le Vernet ; les remparts sud ; le quartier Cassanyes-Anatole France ; le Moulin-à-vent.

Ce dépliant est disponible à la Casa Xanxo et à l'Office de Tourisme, tandis qu'un panneau explicatif accueille les visiteurs dans la vitrine du Castillet.



✓ Une signalétique repensée

Une signalétique nouvelle permet aux visiteurs de se repérer dans la ville, en complément de la signalétique patrimoniale déjà en place.

- Signalétique directionnelle piétonne (avec durée de trajet) relayée par 23 totems avec carte.

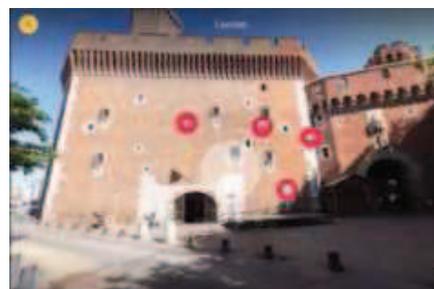
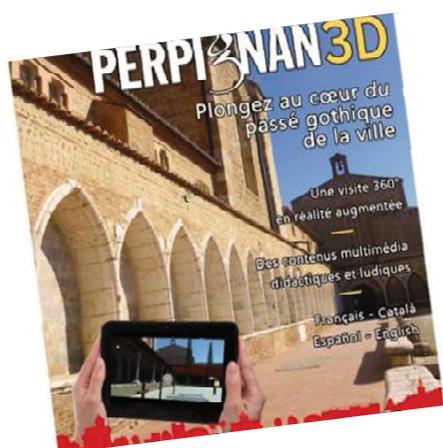


✓ Perpignan 3D, l'application de découverte patrimoniale pour Smartphone et tablettes

Un outil innovant et gratuit pour comprendre et apprécier le patrimoine Perpignanais en quatre langues ; 30 points d'intérêt signalés par GPS et complétés par des contenus vivants : informations, diaporamas, jeux, vidéos, 2 reconstitutions virtuelles et 11 points de réalité augmentée pour remonter le temps.

En 2017, un film de 20 minutes sera réalisé à partir de Perpignan 3D pour permettre aux visiteurs de découvrir notre ville. Il sera diffusé en boucle dans trois lieux du centre historique

A découvrir aussi en images sur les sites internet de la Ville et de l'Office de Tourisme.



✓ Un patrimoine animé grâce à un Office de tourisme dynamique

Destination unique en termes de patrimoine, de culture et d'évènementiel, Perpignan parie sur ses atouts naturels pour faire du tourisme culturel et durable le levier de son développement économique et de son rayonnement.

La Ville a confié à l'Office de tourisme le soin de la réalisation de sa politique touristique, afin de valoriser le patrimoine tout en garantissant une offre attractive, pertinente et de qualité. Véritable « metteur en scène » du territoire, l'Office de tourisme répondra à cet objectif en s'appuyant sur des outils créés pour construire la destination urbaine de courts séjours en élaborant : calendrier annuel de visites guidées en concertation avec la mission Animation du patrimoine ; brochure « groupes » ; carte City Pass « Perpi Pass » ; carte ambassadeur « VIP » (Very Important Perpignanais).

- Les **produits de séjours** : création de City break thématiques correspondant à un couple marché/produit identifié comme clientèle de tourisme urbain. Produits clés en main de week-end et courts séjours, ils sont facilitateurs de consommation touristique. Ils contribuent également à l'attractivité de la Ville en mettant en valeur ses atouts et confèrent une nouvelle image à la destination.
- **Un programme d'évènementiel urbain** : l'évènementiel urbain demeure un point fort de la politique touristique de la Ville avec la marque culturelle ombrelle « Perpignan en scènes » dans laquelle toute l'offre évènementielle est planifiée sur l'année. L'évènementiel a un impact social très important. C'est un catalyseur d'énergie, de moyens, il fédère tous les acteurs publics et privés et renforce l'identité locale. Il donne une image très positive de la Ville et participe à sa notoriété. L'Office de tourisme a considéré rapidement l'évènement comme un produit touristique et l'a intégré dans sa stratégie de commercialisation de la destination notamment avec les City breaks.
- **Un plan marketing concerté** : un plan sur les marchés européens (Espagne, Catalogne, Belgique, Royaume Uni, Irlande, Suisse) et France (Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Lorraine, Paris) en concertation avec l'Agence de Développement Touristique ADT 66, l'aéroport et les professionnels.

CHIFFRES CLES DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Budget** : 1.2 M€ (60% Ville/40% taxe de séjour, boutique, visites guidées) 18 collaborateurs.
- 150.000 visiteurs, 500 partenaires.
- **Clientèle** : 55% France (Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Ile de France, Rhône Alpes, Cote D'Azur, Bretagne) – 45% Etranger (Espagne, Catalogne, Royaume Uni, Allemagne, Belgique, Pays Bas, Suisse).
- **Typologie clientèle** : 51% couples, 28% familles, 10% groupes, 11% excursionnistes.
- 5.000 **lits** marchands dont 70% en hôtellerie.
- **Durée moyenne des séjours** : 1.6 jour. Tourisme d'affaires : 52% des nuitées.
- 500.000 **nuitées touristiques** en 2016 : Perpignan, une nouvelle image se construit !



↳ D'AUTRES OPERATIONS IMPORTANTES SERONT EN CHANTIER EN 2017

✓ La requalification de l'avenue Maréchal Joffre

Située dans le quartier du Vernet, cette avenue était jusqu'au milieu du siècle dernier, l'unique voie de transit traversant la ville en provenant du Nord. Aujourd'hui avec le développement d'infrastructures routières, la répartition entre la desserte locale et le transit s'est équilibrée. La Ville a l'ambition de requalifier cette avenue afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.



L'objectif repose sur une requalification globale de façade à façade en application de la charte d'aménagement de l'espace public. Rythmé et alterné par un alignement d'arbre, le stationnement longitudinal des deux côtés de l'avenue sera conservé. Les trottoirs bénéficieront d'un traitement qualitatif assurant plus de confort aux piétons. Les carrefours à feux seront équipés d'un sas assurant la priorité aux transports en commun. Le double sens de circulation sera maintenu. Il est également envisagé de renforcer l'éclairage public afin de résorber les zones d'ombre. Le périmètre des travaux s'étend sur une distance de 1 300 m entre le pont Joffre au Sud et le giratoire Lancaster au nord. Les travaux réalisés en plusieurs tranches s'enchaîneront dès le mois de février 2017 à la suite des travaux en cours menés sur les réseaux. L'opération dans sa globalité est estimée à 4,8 M€. Fin des travaux décembre 2017.

✓ La requalification des berges de la Têt,

Cette opération s'inscrit dans le projet de territoire Terra Nostra, et vise à la mise en valeur, la découverte du fleuve « la Têt » à partir de la création d'une liaison cyclable qui s'étend sur 22 Km de la commune de Saint-Feliu jusqu'à l'embouchure sur la Méditerranée au niveau de la commune de Canet-en-Roussillon.



Le projet a l'ambition de traiter plus spécifiquement la section urbaine de Perpignan traversée par la Têt, essentiellement en rive gauche, dont le périmètre s'étend du pont SNCF, pour la partie amont au pont Alfred Sauvy pour la partie aval. Un des grands enjeux de la section urbaine, c'est de la rendre attractive, d'améliorer la perception du fleuve en fixant certains usages en berge haute, tout en facilitant les échanges entre les deux rives.

L'objectif consiste bien à reconquérir ce territoire en mettant en scène le fleuve qui aujourd'hui tourne le dos à ses habitants. Le coup d'envoi de cette opération sera donné au niveau de l'avenue Louis Torcatis qui va bénéficier d'un traitement qualitatif majeur et dont la transformation bénéficiera à l'ensemble du quartier du Vernet. On peut imaginer une mutation des rez-de-chaussée de l'avenue Louis Torcatis.

Les caractéristiques principales du projet, situé dans la partie haute de la digue, reposent sur une requalification globale de l'avenue Torcatis, se traduisant par un véritable partage de la voirie. L'élargissement du trottoir en pied d'immeuble, la mise en sens unique de la circulation, le maintien d'une partie du stationnement et la création d'un espace sous forme de belvédère ouvert sur le fleuve pour y développer des déambulations afin de se poser, flâner, s'arrêter, sont les piliers majeurs de ce projet dont les travaux s'enchaîneront dès le mois de février 2017, à la suite des travaux en cours menés sur les réseaux secs et humides.



La partie du périmètre située dans la partie basse de la Têt restant exposée à un risque récurrent de crue, fera l'objet d'un aménagement beaucoup plus modeste dédié aux cheminements piétons et cycles sans équipements particuliers.

Le montant de cette opération de valorisation et de requalification d'espace public s'élève à 5,5 M€ (hors réseaux). Fin des travaux prévue mai 2018.

✓ **La requalification du boulevard Aristide Briand**

Située à la périphérie du Centre Historique et du quartier Sud, cette voie s'inscrit dans les boulevards de ceinture du centre-ville. L'objectif d'aménagement consiste à poursuivre la requalification de l'avenue déjà opérée dans une première tranche de travaux entre la place Cassanyes et la rue Vielledent.



L'aménagement envisagé repose sur les principes suivants :

- assurer une continuité de l'aménagement en toute cohérence avec la 1^{ère} partie,
- traiter avec un enrobé phonique la couche de roulement de la chaussée,
- réaliser une piste cyclable unidirectionnelle et bilatérale assurant la liaison entre les deux pôles universitaires, celui du Moulin à Vent et celui du Centre Historique,
- moderniser l'éclairage public et enfouir des lignes aériennes,
- maintenir le stationnement des deux côtés de la chaussée, alterné avec les plantations d'arbres,
- installer des conteneurs enfouis.

Le périmètre de l'étude s'étend entre la rue Vielledent et le carrefour de la Croix Rouge. Les travaux réalisés en deux tranches s'enchaîneront dès le mois d'avril à la suite des travaux en cours menés sur les réseaux humides et secs.

L'opération dans sa globalité est estimée à 1,5 M€. Fin des travaux : 1^{ère} section juin 2017, 2^e section décembre 2017.

✓ **L'aménagement de la place Pont d'en Vestit/rue Foch**

L'aménagement de la place du Pont d'En Vestit doit permettre une harmonie avec le centre historique de la Ville par un traitement qualitatif du revêtement au sol en dalles de granit « rose de la clarté ». L'esprit recherché doit également permettre une ambiance conviviale, une circulation des véhicules apaisée et un confort pour les piétons et visiteurs par la mise à niveau de la chaussée avec les trottoirs. L'activité commerciale sera favorisée par le maintien des emplacements livraison et la création de deux arrêts minute devant la pharmacie.



La Ville se doit d'assurer la conception de ce lieu public afin de créer un lien avec le pôle culturel existant sur cette place, «le Centre d'Art Contemporain Walter Benjamin» en cours d'embellissement et les autres lieux culturels à proximité. Les travaux sont programmés de février à juin 2017 et le coût de l'opération s'élève à 0,9 M€.

✓ La requalification du boulevard Nungesser et Coli

Cet axe routier dégradé connaît d'importants trafics automobiles alors qu'il traverse une zone pavillonnaire. Le projet de requalification visera à réduire les vitesses et adapter la configuration de la voie au contexte urbain du secteur. Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 600 K€. Début des travaux février, durée 1 mois.

✓ Le projet urbain : 4 quartiers « politique de la ville » impactés

Le 21 décembre 2015 la ville/Agglomération/Anru/Anah/CDC ont signé un protocole de préfiguration pour poursuivre l'action publique sur le Centre-Ville, le Champ de Mars et la Diagonale du Vernet pour les 10 années à venir.

Le dossier finalisé suite à la large concertation sera présenté à l'Anru début 2017 pour une signature de la convention pluriannuelle avec l'Anru/Anah et les différents partenaires courant 2017 représentant un coût global de travaux d'environ 200 M€.

Les opérations du Champ de Mars et de la Diagonale du Vernet ont été également retenues au titre des fonds européens, et bénéficient à ce titre d'une subvention de 2.5 M€.

Objectifs dans le cadre du NPNRU :

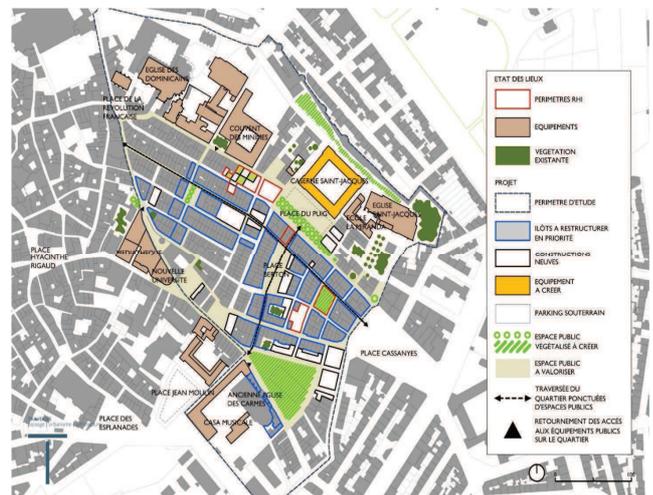
✿ Le centre historique

- Donner envie de vivre, de venir et d'investir en centre historique.
- Valoriser l'axe Foch, Augustin, Fusterie, Zola, Lluçia afin de lui donner sa place et sa dimension d'axe structurant.
- Favoriser le retour de l'université de Perpignan en cœur de ville avec 1100 étudiants à l'horizon 2019/2020.
- Faire de Perpignan une destination touristique.

✿ Saint Jacques

- Améliorer les connexions à la ville et à l'intérieur du quartier
- Dé densifier, retrouver de l'air et de la lumière, se protéger du bruit
- Redonner de l'attractivité aux logements en actualisant les typologies
- Développer des stationnements collectifs
- Créer des polarités et des espaces publics à l'intérieur du quartier
- Embellir le quartier

Le dossier sur le quartier St Jacques, porté par la Ville suite à un appel à projet lancé par le Commissariat général à l'investissement dans le cadre du programme 414 des investissements d'avenir « villes et territoires durables », a été retenu, il vise des opérations innovantes en matière de performance énergétique sur l'habitat, de mobilités et en matière sociale.



Le Champ de Mars

- Requalifier le cadre de vie pour désenclaver et sécuriser le Champ de Mars, favoriser son appropriation et élargir le socle de son attractivité résidentielle,
- Intervenir sur l'habitat pour encourager la mixité sociale, répondre aux enjeux de la ville durable et améliorer l'attractivité résidentielle,
- Maintenir la mixité fonctionnelle et la diversité économique,
- Favoriser la citoyenneté active et lutter contre le repli communautaire.



La Diagonale du Vernet

- Amorcer le changement d'image en agissant sur la recomposition urbaine, la qualité environnementale
- Accompagner la transformation par la réalisation d'équipements structurants
- Finaliser la transformation de Vernet Salanque enclenchée par le PNRU1.



Le Nouveau Logis

Objectifs dans le cadre du NPNRU :

- Produire une offre nouvelle de 35 logements individuels adaptés et évolutifs.
- Créer une Maison pour Tous.
- Renforcer la gestion urbaine et sociale de proximité.

L'opération est déjà bien engagée, les voiries réseaux divers sont terminées. La livraison des logements par l'OPH-PM est prévue pour novembre 2017.

DES ETUDES D'OPERATIONS STRUCTURANTES SERONT LANCEES

✓ La salle multisport mas Casenoves

Perpignan souffrait du déficit d'une grande salle multisports permettant d'accueillir des compétitions et manifestations sportives de portée régionale, nationale et internationale de 2500 places assises.

Le site du mas Casenove, situé au cœur de la Diagonale du Vernet et implanté au carrefour de zones d'habitats collectifs et pavillonnaires a été retenu pour implanter cet équipement.

Cette grande salle permettra une offre diversifiée d'activités sportives et sera homologuée conformément aux exigences des Fédérations Françaises de Handball, Volleyball, Basketball, Badminton.

L'ensemble des tribunes sera modulaire et rétractable afin d'agencer la salle en configuration sports de combat (boxe...), d'arts martiaux (judo, taekwondo...) ou de gymnastique. En compléments des vestiaires et autres locaux annexes (technique, stockage) un espace de 500 m² modulable en deux parties attenant à la salle principale, permettra la tenue de manifestations plus réduites, ou l'organisation de zones de préparation (échauffement, réception...).

Les travaux débuteront au premier trimestre 2018.

✓ La nouvelle tribune du stade Gilbert Brutus

Afin de finaliser l'aménagement du stade Gilbert BRUTUS, les études pour la construction de la 3^e tribune seront lancées. La réalisation de cet édifice permettra d'une part de supprimer les deux tribunes amovibles et la tribune Guasch Laborde arrivées en fin de vie et d'autre part de répondre à une demande croissante de places supplémentaires pour des supporters toujours plus nombreux.

Le gradinage de cette tribune est envisagé jusqu'au niveau du terrain et augmentera la capacité du stade de près de 5.000 places.

A l'issue de ces travaux, avec la réalisation complète du stade, la construction de la piscine Arlette FRANCO, la démolition-reconstruction de 100 logements, la création de la mairie de quartier Nord et l'implantation de la nouvelle salle de mariage, l'aménagement de la rue du Méridien et de son marché, c'est une totale requalification du quartier qui sera ainsi finalisée.

Préalablement, le plan de financement devra être bouclé avec une dépense partagée : 1/3 Ville, 1/3 Région et 1/3 Conseil Départemental. Pour l'heure, seule la Région a confirmé son engagement, sur une première tranche, aux côtés de la Ville à hauteur de 1 M€.



PARTIE IV – PERPIGNAN, VILLE PROCHE DE SES HABITANTS

✓ Des mairies de quartier au service des habitants

Dans un but d'amélioration permanente de l'accueil de la population, le traitement de ses demandes, et pour se rapprocher toujours plus de ses habitants, Perpignan a divisé son territoire en 5 quartiers avec la création d'une mairie pour chacun.

Toutefois, la municipalité a décidé de créer deux mairies de quartier sur le territoire du Vernet. En effet, en sus de la mairie nord «historique» implantée à Al Sol qui est restée une mairie de quartier à part entière, la Ville s'est rendue propriétaire d'une partie des anciens locaux de l'hôpital Saint-Jean, préalablement occupés par la maternité, pour y installer d'une part une mairie de quartier du Haut-Vernet et d'autre part une deuxième salle des mariages.



Ouvertes du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 17 h sans interruption, ces 6 mairies ont accueilli des milliers d'usagers, traité plus de 20.000 demandes de Gestion de la Relation Usagers (GRU), réalisé d'innombrables documents d'état-civil (dont plus de 11.000 cartes d'identité et de passeports), organisé de multiples réunions...

La Ville a également mis l'accent sur les populations les plus vulnérables avec, d'une part, une Mission Handicap en charge de donner de la lisibilité aux actions de la politique du handicap sur notre Ville et, d'autre part une Mission Citoyenneté des Séniors qui accompagne les aînés et renforce le lien social au sein de notre cité. Ainsi, la Ville participera les 3 et 4 février 2017 au salon des Séniors, pour la première édition de cette manifestation.

En parallèle, au renforcement des missions des mairies de quartier, la Ville a installé le service d'état civil dans de nouveaux locaux (rue Cartelet) modernes, confortables, accessibles et accueillants avec un regroupement de services autrefois éclatés.

Ce service vise à être au plus proche des citoyens, comme exemple phare les démarches liées aux naissances avec un officier d'état civil qui se déplace quotidiennement dans les trois maternités de la Ville.



BILAN DES ACTIONS

SECTEUR	PUBLIC ACCUEILLI	CNI	PASSEPORTS	DOCUMENTS DIVERS DELIVRES	INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	GRU TRAITEES	SIGNALEMENTS SMARTPHONE
SUD	16 178	1 107	1 008	2 384	2 040	4 863	1 247
EST	8 982	900	1 311	2 525	1 672	1 687	203
OUEST	16 908	1 057	994	3 204	4 620	4 325	190
NORD	39 901	1 486	1 010	6 902	3 766	4 596	152
CENTRE	17 150	832	876	9 400	3 246	3 227	302
TOTAL	99 119	5 382	5 199	24 415	15 344	18 698	2 094

✓ Des actions nouvelles pour toujours plus de proximité et de réactivité

○ Dans le domaine de la santé, la Ville accompagne les habitants dans leur parcours de soin.

La Ville dispose d'un Centre d'orientation et d'accompagnement en santé (C.O.A.S) ouvert à tout public quel que soit son âge et sa situation. Ses missions sont celles d'accueillir et de faciliter l'accès aux soins des personnes en leur proposant une aide dans la réalisation de leurs démarches liées à la santé et couplée si besoin à une orientation et un accompagnement dans leur parcours de santé (notamment dans la recherche d'un médecin traitant, dans l'orientation vers les différents professionnels de santé et dans la prise de rendez-vous...).

D'autre part, l'équipe médicale du C.O.A.S vaccine gratuitement les habitants. Ainsi, plus de 2000 vaccinations ont été pratiquées en 2016 (834 personnes en 2014). Cette forte augmentation de l'activité a été permise grâce :

- aux permanences vaccination dans les centres sociaux,
- à la mobilisation active lors de la Semaine Européenne de la Vaccination,
- à un plus grand partenariat avec la santé scolaire et les établissements de santé.

En amont, la Mission santé ville a pour objectif de repérer les besoins en santé des Perpignanais et de mobiliser les professionnels, les institutions, et les associations de santé pour la mise place d'actions concrètes auprès des habitants autour d'axes tels que : la santé des personnes âgées et des jeunes, la santé mentale, l'addiction, la nutrition /santé/sport.

○ Dans le domaine de la santé lié à l'environnement la Direction hygiène et santé publique intervient au quotidien sur des thématiques telles que la lutte contre le bruit, la qualité des eaux, l'hygiène, la salubrité de l'habitat, la désinfection, dératisation et désinsectisation....

Enfin, la Ville se mobilise fortement autour de la lutte contre le moustique Tigre avec des campagnes de communication préventives à destination des habitants pour limiter les risques de prolifération du moustique tigre. Ainsi, 9 réunions d'information ont été réalisées dans les mairies de quartier pour sensibiliser les habitants. Deux binômes de volontaires du service civique, formés et encadrés par les agents de l'entente interdépartementale de démoustication ont réalisé un porte à porte afin de sensibiliser les habitants de la ville.

○ Dans le domaine du cadre de vie, la Ville œuvre pour une cité proche des citoyens avec des actions concrètes sur l'espace public :

- **Montée en puissance de la force action Propreté**, 5 policiers municipaux dédiés à la lutte contre les dépôts sauvages et les décharges sauvages. En 2016, ce sont 656 contraventions qui ont été dressées avec pour résultat 40 tonnes de déchets en moins sur les voies publiques par mois.
- **Amélioration de la propreté du marché Cassanyes**, avec la mise en place de 2 caissons, la sensibilisation des commerçants (sédentaires et non sédentaires) par les placiers mais aussi la mise en œuvre de sanctions par la FAP et, progressivement, un maintien de la propreté tout au long du marché évitant ainsi les salissures dans les quartiers alentours et un nettoyage lourd en fin de marché.

- **L'entrée en vigueur d'un arrêté municipal portant sur la propreté**, qui rappelle les responsabilités de chacun et les sanctions encourues. Il traite du respect de la propreté du domaine public, des règles de collecte, des règles d'occupation (terrasses, marchés, travaux,...), des règles d'affichage et de respect des façades privées comme des ouvrages et mobiliers publics (tags,...). Il rappelle aussi la responsabilité des habitants riverains dans le nettoyage et le désherbage non chimique des trottoirs et caniveaux devant chez eux.
- **Evolution des méthodes de travail et du matériel des agents de Propreté Urbaine**, pour un meilleur résultat fini. Un travail en équipe est privilégié avec les locaux et les agents sur chaque quartier. Des véhicules électriques avec jet haute pression équipent dorénavant le service et permettent entre autre un traitement en profondeur des points d'apport volontaires de la collecte et des points noirs identifiés et cartographiés. Des soufflettes électriques complètent le travail des balayeuses mécaniques, sans bruit. Des vélos électriques triporteurs permettront en 2017 un ilotage plus fin, au plus vite sur zone en cas d'incivisme.
- **Opérations Propreté Urbaine 2017** : ouverture des locaux Est et Sud et nouvelles méthodes de travail (matériel, logistique et numérique).
- **Opérations Animation Cadre de vie 2017**: journée de la propreté, plantations participatives de trottoirs, campagne de communication zéro pesticide.

✓ **Les travaux de proximité continueront à être priorités**

↪ **Opérations voirie 2017, réfection de voies quartier :**

- **Est** vers le secteur des rues Embruns/Ressac (5 rues : Albatros, Algues, Ressac, Flots, Corail)
- **Sud** vers le secteur de la Lunette (rue Izarn et sous réserve du diagnostic sur les réseaux, rues Pams, Stadium et Vélodrome)
- **Centre** (place de la Victoire, rues Mably, Brutus, Jotglars, et sous réserve du diagnostic sur les réseaux, rue du Castillet, Main de Fer, père Pigne, Poids de la Farine et place Desprès).
- **Nord** et accompagnement opération Es Têt au Bas Vernet avec requalifications de rues perpendiculaires, y compris réseaux.
- **Ouest**, réfection de voies et trottoirs du quartier Gare (rue du 14 juillet, Franklin selon réseaux, opérations liées au PNRQAD Gare), réfection Avenue Nungesser et Coli.

↪ **Opérations Nature Urbaine 2017 :**

- Mise en accessibilité parcs et jardins : parc de la Pépinière, jardin du Grand Large, jardin d'Enfants, jardin de la Villa des Tilleuls, jardin Saint Elme, jardin des Remparts, jardin Desprès, jardin de la Médaille Militaire, jardin de la Basse rive gauche, jardin Gaston Comes.
- Réfection espaces verts : Nord (giratoire Velasquez/Languedoc), Sud (Rambla du Vallespir), Ouest, Centre (réfection parc de la pépinière, végétalisation place de la République), Est, et réalisations de cheminements doux.
- Réfection d'abords de voirie dans le cadre du renouvellement du label « 4^e fleurs » (carrefour Croix Rouge, giratoire Diderot,...).
- Réalisation de prairies fleuries (10 sites, 5ha).

- Plantation d'arbres et surtout remplacement de palmiers suite à infestation (plus de 400 arbres, notamment au Moulin à Vent).
- Plantation de pieds d'arbres (plus de 400 par an).
- Plantations de plantes grimpantes sur rue (plus de 80 par an).
- Las Canals : remplacement vanne prise d'eau pour gestion de la ressource en eau.



Le projet de territoire est ambitieux. Il concerne tout le territoire, tous les quartiers et tous les domaines de compétence pour permettre à Perpignan de rayonner et d'être attractive.

L'autre axe est la proximité pour faire de Perpignan une ville proche de ses habitants.

●●● CHIFFRES CLES

Propreté

Implantation mobilier urbain

- ✓ 1.019 corbeilles
- ✓ 37 canisites
- ✓ 291 distributeurs de poches à crottes

Force Action Propreté (FAP)

- ✓ Tonnage collecté par la Ville : 4.512 T en 2016 (4.990 T en 2015)
- ✓ Contraventions dressées : 656
- ✓ Interventions : 5.189

PARTIE V – LA SECURITE DES PERPIGNANAIS, PRIORITE ABSOLUE

✓ Une police municipale armée depuis 35 ans

La police municipale de Perpignan est armée depuis 1983 et actuellement équipée de toutes les armes autorisées par la réglementation actuelle : Révolvers 38 spécial, Flashballs, Tasers, Matraques, Tonfa et Bombes Incapacitantes. L'étape suivante est la dotation d'armes de poing semi-automatiques du type de celles équipant la Police Nationale, depuis la publication du décret le 28 novembre 2016.

Le Maire de Perpignan souhaite également que, très rapidement, les policiers municipaux soient autorisés à se doter d'armes longues (fusil à pompe, fusil semi-automatique) car les policiers municipaux sont exposés aux mêmes risques que leurs homologues de la Police Nationale. Ils sont souvent les primo intervenants sur les situations à problème de par leur travail de proximité au plus près du terrain et de ses usagers. Ils méritent donc de bénéficier des mêmes moyens de défense pour eux-mêmes et pour la population qu'ils protègent.

✓ Le nombre de policiers municipaux doublé en 6 ans

Dès le 1^{er} janvier 2017, la Ville a recruté **22 nouveaux policiers municipaux** portant l'effectif à **147 agents**. L'accroissement constant des effectifs de la police municipale ces dernières années a déjà permis, **23 853 interventions** (19 559 en 2015) et **1 055 interpellations** (1 003 en 2015).

Par comparaison en 2017, Perpignan aura un policier municipal pour 898 habitants tandis que Toulouse aura un policier pour 2 119 habitants.

Sur la base des effectifs 2015, d'après les éléments publiés par le ministère de l'Intérieur, Perpignan se situe au 4^e rang des villes ayant le nombre de policiers municipaux le plus élevé pour 1.000 habitants et au 2^e rang pour l'évolution des effectifs entre 2012 et 2015.

EVOLUTION DES EFFECTIFS



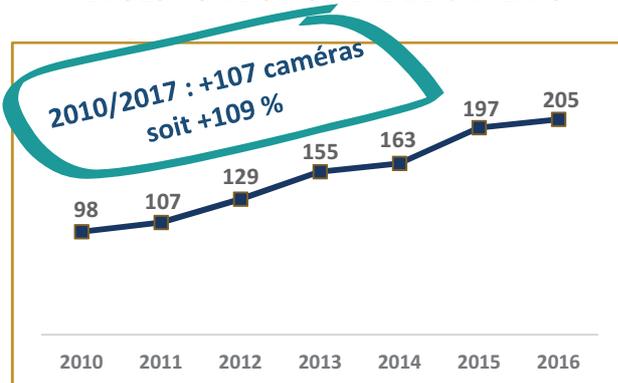
✓ Le nombre de caméras doublé en 6 ans

A ce jour, **205 caméras** de vidéo protection maillent le territoire de la Ville. La municipalité a proposé à l'Etat de cofinancer un nouveau développement du réseau, l'utilité de ces caméras étant largement prouvée. Depuis le début de l'année :

- 3.860 faits signalés par la vidéo,
- 33 interpellations relevées par la vidéo,
- 205 visionnages.

En comparaison Toulouse dispose d'une caméra pour 3.108 habitants alors qu'à Perpignan nous sommes à une caméra pour 600 habitants.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CAMERAS



Par ailleurs, Perpignan assume intégralement le coût du fonctionnement du Centre de vidéo protection (matériel et moyens humains **21 opérateurs**). La Ville finance en grande partie l'installation et la maintenance des caméras, l'Etat semblant malheureusement se désengager dans ce domaine.

✓ **Une police municipale performante associée aux opérations de Police Nationale**

L'effort consenti, au service de la sécurité des Perpignanais et des visiteurs, a permis de répondre pleinement présent aux côtés des forces d'Etat suite au durcissement des règles de sécurité, consécutif à l'état d'urgence déclenché par les derniers attentats terroristes.

En 2016, la Police Municipale a participé au côté de la Police Nationale à **110 opérations conjointes**. Un agent de la Police Municipale expérimenté et connaissant parfaitement le système de vidéo-protection, est mis à disposition à plein temps à l'Hôtel de Police pour exploiter les images issues du système.

✓ **Grâce à la Police Municipale, les animations du centre historique, indispensables au soutien de l'activité économique, ont été maintenues**

L'année 2016 restera marquée par les effroyables attentats qui ont frappé le territoire national. Pour faire face à la sinistre menace et répondre à l'aspiration légitime de sécurité des Français, toutes les forces de l'ordre, Police Nationale, Gendarmerie, Armée et en première ligne la police municipale, sont mobilisées au quotidien sur le terrain auprès de la population. L'effort permanent de ces dernières années par la Ville en matière de sécurité trouve aussi aujourd'hui sa pleine justification si besoin en était.

Les grands événements emblématiques estivaux de la Ville ont été maintenus, les Jeudis de Perpignan qui ont été un grand succès, le festival « Visa pour l'Image »... Et chaque fois, la police municipale a déployé les moyens humains et matériels dont elle a été dotée régulièrement et a pu contribuer à part entière, avec le soutien de la Police nationale et de l'Armée, à la sécurisation de ces grands rassemblements. Les manifestations spontanées des personnes auprès des policiers municipaux pour les remercier de leur présence, observées lors des grandes manifestations, montrent l'attachement de la population à sa police municipale et donne ainsi raison à l'action menée par la municipalité dans ce domaine.

●●● CHIFFRES CLES

●●● EN 2017

147 policiers municipaux :

- ✓ 4^e rang des villes ayant le nombre de policiers municipaux le plus élevé pour 1.000 habitants (*source : Ministère de l'Intérieur, 2015*)
- ✓ 2^e rang pour l'évolution des effectifs entre 2012 et 2015 (*source : Ministère de l'Intérieur, 2015*)

205 caméras :

- ✓ 5^e rang au plan national (*source la Gazette 2013*)
- ✓ Perpignan 1 caméra pour 600 habitants (Toulouse : 1 pour 3.105 habitants)

- ✓ 22 nouveaux policiers municipaux
- ✓ 8 nouvelles caméras installées
- ✓ Nouveaux armements (9 mm) pour les 147 policiers

PARTIE VI – TENDANCES BUDGETAIRES ET GRANDES ORIENTATIONS DE PERPIGNAN

↳ LE CONTEXTE FINANCIER DES COLLECTIVITES ET LES STRATEGIES FINANCIERES MISES EN ŒUVRE

Dans ce contexte de contraction des recettes et des hausses imposées de dépenses, notamment en matière de masse salariale, les collectivités ont développé des stratégies différentes. Certaines augmentent leur fiscalité plutôt que de s'attaquer à la réduction de leurs dépenses.

C'est notamment le cas des villes suivantes :

Ville	TH		TFB		TFNB	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Lille	0%	0%	+23.3%	0%	0%	0%
Toulouse	+15%	0%	+15%	0%	+15%	0%
Bordeaux	+5%	0%	+5%	0%	+5%	0%
Marseille	+4.9%	0%	+4.9%	0%	+4.9%	0%
Tours	+4.2%	0%	+4.2%	0%	+4.2%	0%
Lyon	+4%	0%	+6.2%	0%	+4%	0%
Mulhouse	+3%	+3%	+3%	+3%	+3%	+3%
Strasbourg	+3%	+2.5%	+3%	+2.5%	+3%	+2.5%

(Source : Observatoire SFL-Forum)

Le département des Pyrénées-Orientales a également augmenté sa fiscalité de 3 % en 2016.

D'autres baissent leur investissement de façon importante. Or nous l'avons vu, l'investissement contribue à l'attractivité d'un territoire et crée de l'emploi.

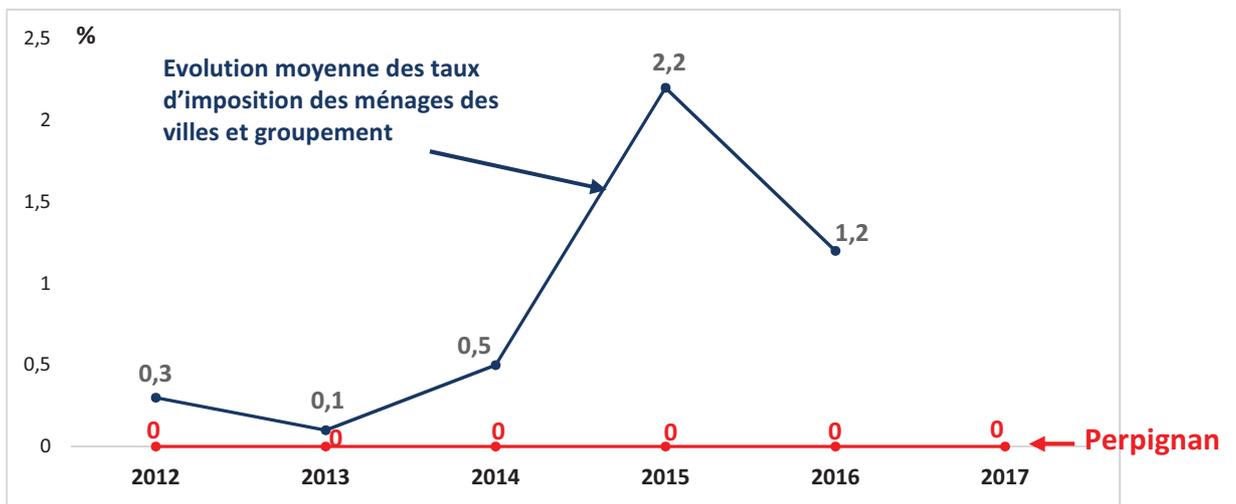
Perpignan, pour sa part, développe depuis plusieurs années une stratégie qui s'appuie sur le triptyque suivant :

- **Blocage de la fiscalité**
- **Maîtrise du fonctionnement**
- **Investissement soutenu**

LES GRANDES ORIENTATIONS DE PERPIGNAN POUR 2017

Axe 1 - 2017, blocage pour la 6^e année consécutive de la fiscalité communale

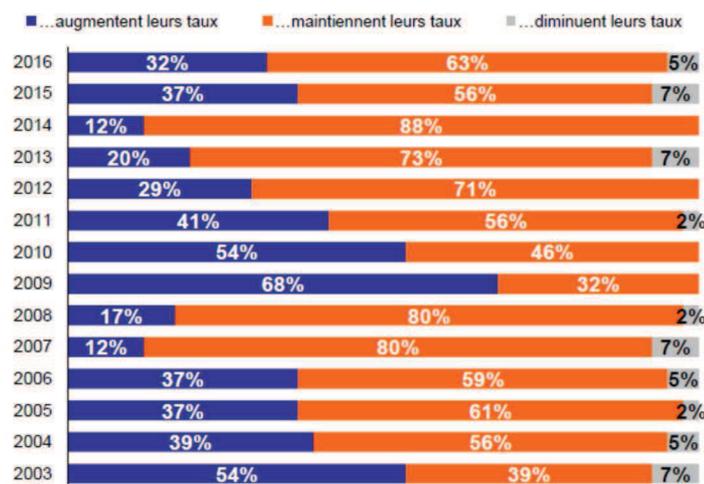
✓ Evolution de la fiscalité communale



(Source : Forum pour la gestion des villes)

Les taux des taxes ménages, votés par les grandes villes et leur groupement, augmentent modérément en 2016. L'évolution moyenne des taux se situe ainsi à +1,2 % en 2016, soit une hausse moins prononcée que celle observée en 2015 (+2,2 %). Près d'un tiers des villes et de leur groupement (32%) a fait le choix d'augmenter ces taux (13 collectivités) en 2016. Perpignan, quant à elle, poursuit sa politique de blocage de la fiscalité.

Villes et groupements qui...



(Source : Forum pour la gestion des villes)

Perpignan poursuivra en 2017 et pour les années suivantes sa politique de blocage des taux de fiscalité communaux et ce pour la 6^e année consécutive.

Perpignan préserve ainsi le pouvoir d'achat des Perpignanais.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

✓ Taux comparés des 41 villes de plus de 100.000 habitants.

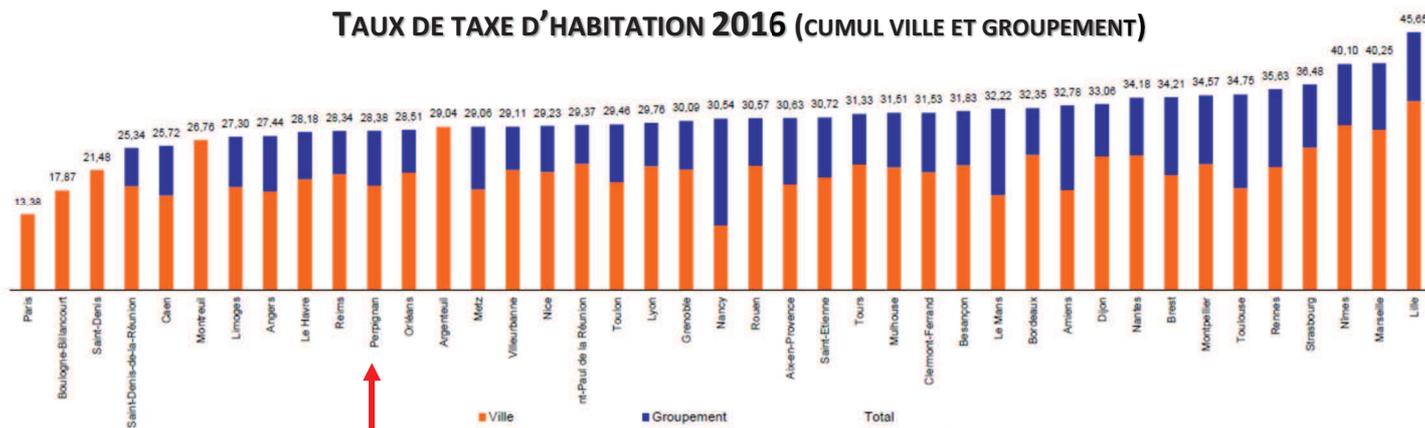
Ces tableaux présentent les taux d'imposition 2016 de l'ensemble des villes et de leur groupement, ainsi que leur évolution par rapport à 2015.

en %	Ville							Groupement						
	TAUX 2016				évolution 2015/2016			TAUX 2016				évolution 2015/2016		
	TH	FB	FNB	CFE	Taxes ménages	TH/FB/FNB	CFE	TH	FB	FNB	CFE	Taxes ménages	TH/FB/FNB	CFE
AIX EN PROVENCE	18,94	17,64	12,37		0,0%	0,0%		11,69	2,59	2,78	31,02	0,00	0,00	0,00
AMIENS	17,97	27,76	15,52		0,0%	0,0%		14,81	2,57	4,75	25,83	0,00	0,00	0,00
ANGERS	17,70	32,98	38,57		0,0%	0,0%		9,74	2,18	5,48	25,22	0,00	0,00	0,00
ARGENTEUIL	29,04	23,29	63,31		0,0%	0,0%					25,84			0,00
BESANCON	22,28	25,64	26,37		0,0%	0,0%		9,55	1,02	1,17	25,95	2,60	0,4%/33,7%/0,9%	0,70
BORDEAUX	24,13	29,51	90,92		0,0%	0,0%		8,22		3,23	35,06	0,00	0%/0%	0,00
BOULOGNE-BILLANCOURT	17,87	8,01	9,78		0,0%	0,0%					20,21			5,00
BREST	20,57	24,27	35,28		0,0%	0,0%		13,64	2,93	8,15	29,17	0,00	0,00	0,00
CAEN	17,00	30,12	31,22		-1,0%	-1,0%		8,72	0,96	3,81	26,10	0,00	0,00	0,00
CLERMONT-FERRAND	21,08	26,12	63,97		9,0%	9,0%		10,45	1,65	11,28	25,75	0,00	0,00	0,00
DIJON	23,89	29,28	92,79		5,0%	5,0%		9,17	0,61	4,95	26,23	1,00	1,00	0,40
GRENOBLE	21,52	36,73	84,42		0,0%	0,0%		8,57	1,29	6,87	31,09	0,00	0,00	0,00
LE HAVRE	19,84	29,00	27,50		0,0%	0,0%		8,34		1,85	25,69	0,00	0%/0%	0,00
LE MANS	17,02	13,51	21,79	15,40	1,0%	1,0%	0,0%	15,20	13,02	21,51	11,83	1,00	1,00	1,00
LILLE	33,55	29,06	16,65		0,0%	0,0%		12,10		2,09	33,64	0,00	0%/0%	0,00
LIMOGES	18,46	17,74	57,08		0,0%	0,0%		8,84		3,46	26,40	0,00	0%/0%	0,00
LYON	22,15	18,23	19,97		0,0%	0,0%		7,61	11,58	1,91	28,62	0,00	0,00	0,00
MARSEILLE	28,56	24,02	24,99		0,0%	0,0%		11,69	2,59	2,78	31,02	0,00	0,00	0,00
METZ	18,09	17,21	70,35		0,0%	0,0%		10,97	2,09	7,41	25,33	18,30	9,9%/91,7%/0%	1,90
MONTPELLIER	22,49	31,18	112,71		0,0%	0,0%		12,08	0,17	5,69	36,58	0,00	0,00	0,00
MONTREUIL	26,76	22,29	35,38		0,0%	0,0%					38,67			0,00
MULHOUSE	21,93	27,84	112,61		3,0%	3,0%		9,58	0,47	4,80	27,13	5,50	5,5%/5,4%/5,5%	2,00
NANCY	11,42	12,44	17,51		0,0%	0,0%		19,12	8,81	12,51	29,65	0,00	0,00	0,00
NANTES	24,04	27,51	62,48		0,0%	0,0%		10,14	6,41	4,88	30,53	74,90	18,5%/872,7%/0%	0,00
NICE	21,10	23,12	35,69		-0,5%	-1/0/-1%		8,13		1,47	28,88	0,00	0%/0%	0,00
NIMES	29,33	31,05	83,76		0,0%	0,0%		10,77		4,09	34,30	0,00	0%/0%	0,00
ORLEANS	20,99	29,81	39,60		0,0%	0,0%		7,52	1,28	6,12	24,88	0,00	0,00	0,00
PARIS	13,38	8,37	16,67	16,52	0,0%	0,0%	0,0%							
PERPIGNAN	18,73	27,46	41,85		0,0%	0,0%		9,65	1,00	2,05	34,59	0,00	0,00	0,00
REIMS	20,75	30,71	30,72		0,0%	0,0%		7,59		1,46	24,92	0,00	0%/0%	0,00
RENNES	21,99	25,76	39,33		0,0%	0,0%		13,64	1,73	6,10	28,73	0,00	0,00	0,00
ROUEN	22,22	23,35	27,88		2,9%	2,9%		8,35		2,60	25,30	0,00	0%/0%	0,00
ST DENIS (93)	21,48	22,65	28,31		8,5%	+5,7%/+10%/+5,6%					36,26		-	3,20
ST DENIS LA REUNION	18,62	23,79	13,03		3,0%	3,0%		6,72		1,29	23,17	0,00	0%/0%	0,00
SAINT ETIENNE	20,16	23,55	42,28		0,0%	0,0%		10,56	1,37	4,98	28,81	0,00	0,00	0,00
ST PAUL DE LA REUNION	22,55	28,83	30,91		8,5%	8,5%		6,82		1,43	25,00	0,00	0%/0%	3,10
STRASBOURG	25,40	22,49	72,52		2,5%	2,5%		11,08	1,13	4,87	26,43	2,90	3%/2,7%/3%	0,80
TOULON	19,35	23,90	29,97		0,0%	0,0%		10,33	4,00	10,13	35,89	0,00	0,00	0,00
TOULOUSE	18,25	20,29	71,30		0,0%	0,0%		16,50	5,96	33,74	35,86	7,00	7,00	9,00
TOURS	22,42	22,46	36,03		0,0%	0,0%		8,91		2,18	23,37	0,00	0%/0%	0,00
VILLEURBANNE	21,50	16,21	19,62		0,0%	0,0%		7,61	11,58	1,91	28,62	0,00	0,00	0,00
Taux moyens														
Villes de Métropole	19,02	17,32	31,89	16,48	0%	0,3%/0,5%/0,6%	0%	10,65	4,38	4,86	19,54	3%	1,6%/9,2%/1,4%	1,0%
Villes de Métropole hors Paris	22,06	23,66	37,59	15,4	1%	0,4%/0,7%/0,7%	0%	10,65	4,38	4,86	29,54	3%	1,6%/9,2%/1,4%	1,0%
Villes d'outre-mer	20,01	25,43	20,79	-	5%	5,1%/5%/6,5%	-	6,76	-	1,35	23,96	0%	0%/0%	1,4%
Ensemble des villes	19,04	17,44	31,29	16,48	1%	0,4%/0,6%/0,8%	0%	10,55	4,38	4,57	29,43	3%	1,6%/9,2%/1,3%	1,0%

en %	Cumul						
	TAUX 2016				évolution 2015/2016		
	TH	FB	FNB	CFE	Taxes ménages	TH/FB/FNB	CFE
AIX EN PROVENCE	30,63	20,23	15,15	31,02	0,0%	0,0%	0,0%
AMIENS	32,78	30,33	20,27	25,83	0,0%	0,0%	0,0%
ANGERS	27,44	35,15	44,05	25,22	0,0%	0,0%	0,0%
ARGENTEUIL	29,04	23,29	63,31	25,84	0,0%	0,0%	0,0%
BESANCON	31,83	26,66	27,54	25,95	50,0%	0,1%/1%/0%	0,7%
BORDEAUX	32,35	29,51	94,15	35,06	0,0%	0,0%	0,0%
BOULOGNE-BILLANCOURT	17,87	8,01	9,78	20,21	0,0%	0,0%	5,0%
BREST	34,21	27,20	43,43	29,17	0,0%	0,0%	0,0%
CAEN	25,72	31,08	35,03	26,10	-0,8%	-0,7%/-1%/-0,9%	0,0%
CLERMONT-FERRAND	31,53	27,77	75,25	25,75	7,1%	5,8%/8,4%/7,5%	0,0%
DIJON	33,06	29,89	97,74	26,23	4,4%	3,9%/4,9%/4,8%	0,4%
GRENOBLE	30,09	38,02	91,29	31,09	0,0%	0,0%	0,0%
LE HAVRE	28,18	29,00	29,35	25,69	0,0%	0,0%	0,0%
LE MANS	32,22	26,53	43,30	27,23	1,0%	1,0%	0,4%
LILLE	45,65	29,06	18,74	33,64	0,0%	0,0%	0,0%
LIMOGES	27,30	17,74	60,54	26,40	0,0%	0,0%	0,0%
LYON	29,76	29,81	21,88	28,62	0,0%	0,0%	0,0%
MARSEILLE	40,25	26,61	27,77	31,02	0,0%	0,0%	0,0%
METZ	29,06	19,30	77,76	25,33	4,3%	3,5%/5,5%/0%	1,9%
MONTPELLIER	34,57	31,35	118,40	36,58	0,0%	0,0%	0,0%
MONTREUIL	26,76	22,29	35,38	38,67	0,0%	0,0%	0,0%
MULHOUSE	31,51	28,31	117,41	27,13	3,4%	3,8%/3%/3,1%	2,0%
NANCY	30,54	21,25	30,02	29,65	0,0%	0,0%	0,0%
NANTES	34,18	33,92	67,36	30,53	11,7%	4,8%/20,4%/0%	0,0%
NICE	29,23	23,12	37,16	28,88	-0,4%	-0,7%/0%/-1%	0,0%
NIMES	40,10	31,05	87,85	34,30	0,0%	0,0%	0,0%
ORLEANS	28,51	31,09	45,72	24,88	0,0%	0,0%	0,0%
PARIS	13,38	8,37	16,67	16,52	0,0%	0,0%	0,0%
PERPIGNAN	28,38	28,46	43,90	34,59	0,0%	0,0%	0,0%
REIMS	28,34	30,71	32,18	24,92	0,0%	0,0%	0,0%
RENNES	35,63	27,49	45,43	28,73	0,0%	0,0%	0,0%
ROUEN	30,57	23,35	30,48	25,30	2,5%	2,1%/2,9%/2,7%	0,0%
ST DENIS (93)	21,48	22,65	28,31	36,26	8,5%	5,7%/10%/5,6%	3,2%
ST DENIS LA REUNION	25,34	23,79	14,32	23,17	2,6%	2,2%/3%/2,7%	0,0%
SAINT ETIENNE	30,72	24,92	47,26	28,81	0,0%	0,0%	0,0%
ST PAUL DE LA REUNION	29,37	28,83	32,34	25,00	7,5%	6,4%/8,5%/8,1%	3,1%
STRASBOURG	36,48	23,62	77,39	26,43	2,6%	2,6%/2,5%/2,5	0,8%
TOULON	29,46	27,90	40,10	35,89	0,0%	0,0%	0,0%
TOULOUSE	34,75	26,25	105,04	35,86	2,4%	3,2%/1,5%/2,1%	9,0%
TOURS	31,33	22,46	38,21	23,37	0,0%	0,0%	0,0%
VILLEURBANNE	29,11	27,79	21,53	28,62	0,0%	0,0%	0,0%
Taux moyens							
Villes de Métropole	25,45	19,05	34,95	27,1	0,9%	0,6%/1,3%/0,6%	0,8%
Villes de Métropole hors Paris	31,94	26,61	41,8	29,82	1,1%	0,8%/1,6%/0,7%	1,0%
Villes d'outre-mer	26,76	25,43	22,14	24,01	4,4%	3,8%/5%/6,1%	1,4%
Ensemble des villes	25,47	19,15	34,27	27,06	1,0%	0,7%/1,3%/0,8%	0,8%

(Source : Forum pour la gestion des villes)

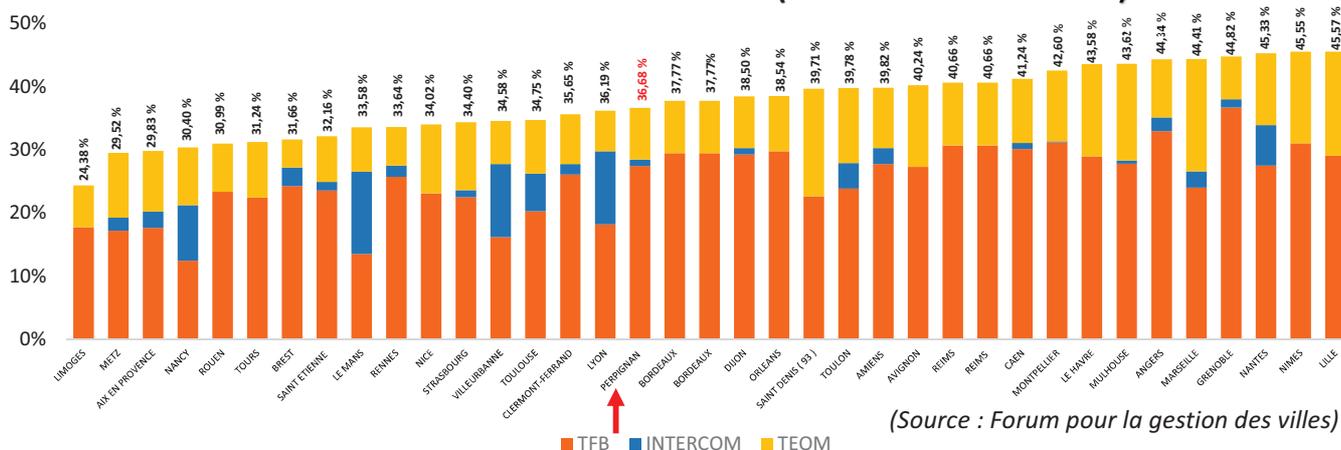
TAUX DE TAXE D'HABITATION 2016 (CUMUL VILLE ET GROUPEMENT)



(Source : Forum pour la gestion des villes)

- Un taux ville, parmi les plus bas : le 5^e plus bas de France (hors Paris).
- Un taux intercommunal plus élevé (Perpignan Méditerranée Métropole a récupéré du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales dans le cadre de la réforme fiscale de 2010).
- Un taux de taxe d'habitation cumulé positionnant Perpignan au 11^e rang des 41 villes de plus de 100.000 habitants.

TAUX DE FONCIER BÂTI + TEOM 2016 (CUMUL VILLE ET GROUPEMENT)



(Source : Forum pour la gestion des villes)

Le bloc communal est concerné par 3 taux de foncier bâti :

- Le taux de Perpignan
- Le taux intercommunal
- Le taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) du secteur de Perpignan.

Ces 3 taux sont des taux additionnels qui s'appliquent aux mêmes bases fiscales.

Ainsi, Perpignan et Perpignan Méditerranée Métropole ont le taux additionnel de foncier bâti parmi les plus bas de France.

Au niveau national, Perpignan est classée au :

- 5^e rang pour la taxe d'habitation la plus basse ;
- 17^e rang pour le taux foncier bâti + TEOM

✓ Taux comparés des villes de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Perpignan a des taux de fiscalité communale déjà parmi les plus bas en 2016, si on compare les villes de plus de 100.000 habitants de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

	Taux 2017	FONCIER BATI	T.E.O.M	TOTAL	TAXE HABITATION
▶ Villes > 100.000 habitants	Toulouse	20,29%	8,50%	28,79%	18,25%
	Perpignan	27,46%	8,22%	35,68%	18,73%
	Nîmes	31,05%	14,25%	45,30%	29,33%
	Montpellier	31,18%	11,25%	42,43%	22,49%
	Perpignan	2^e rang	1^{er} rang	2^e rang	2^e rang
▶ Villes > 50.000 habitants	Albi	29,38%	12,20%	41,58%	15,64%
	Montauban	29,13%	9,35%	38,48%	13,25%
	Narbonne	28,34%	12,00%	40,34%	11,33%
▶ Villes < 50.000 habitants	Carcassonne	41,69%	12,10%	53,79%	15,94%
	Béziers	26,54%	12,17%	38,71%	19,53%
	Sète	46,33%	18,50%	64,83%	28,74%
	Foix	21,47%	11,08%	32,55%	12,64%
	Rodez	28,94%	9,74%	38,68%	16,38%
	Auch	44,07%	9,91%	53,98%	17,39%
	Cahors	38,25%	12,87%	51,12%	16,55%
	Tarbes	29,43%	10,20%	39,63%	21,25%

Le blocage de la fiscalité n'est pas le choix de la facilité, c'est le choix de la responsabilité. Pour bloquer la fiscalité, Perpignan fait le choix de la maîtrise de la dépense. Grâce à la maîtrise de la dépense, la fiscalité peut être bloquée pour la 6^e année consécutive et Perpignan peut être fière d'avoir des taux de fiscalité sensiblement plus bas que beaucoup d'autres collectivités.

En 2017, l'engagement pris de bloquer la fiscalité sera tenu pour la 6^e année consécutive et nous poursuivrons jusqu'à la fin du mandat.

FISCALITE

●●● CHIFFRES CLES

- ✓ Taux les plus bas de la Grande Région
- ✓ Produit fiscal 2016 = 82 M€
- ✓ Perpignan, taux les plus faibles parmi les 41 villes de plus de 100.000 habitants :
 - 5^e rang pour la taxe d'habitation 2016

●●● EN 2017

- ✓ Taux communaux inchangés pour la 6^e année consécutive

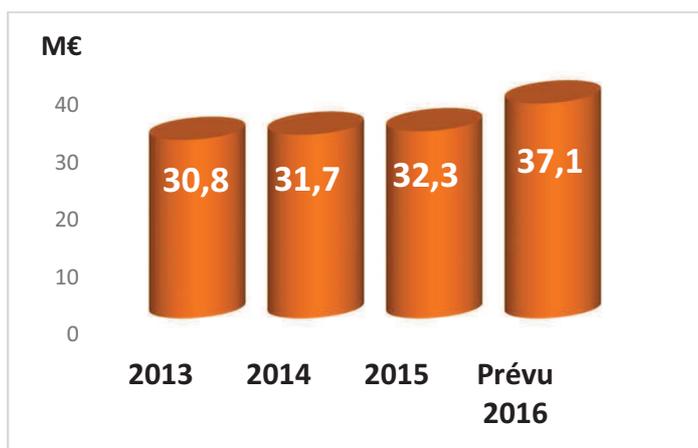
Axe 2 - La maîtrise de la dépense, priorité absolue pour Perpignan

✓ Un excédent global de fonctionnement en progression régulière

Malgré la baisse de la DGF (25 M€ en 4 ans pour Perpignan), le blocage des taux de fiscalité et la crise immobilière qui atténuent fortement la dynamique des recettes, l'excédent de fonctionnement est en progression régulière.

C'est bien la preuve que les dépenses sont contenues et qu'elles progressent moins vite que les recettes.

EVOLUTION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT



✓ Un autofinancement net de 7,5 M€ depuis 6 ans

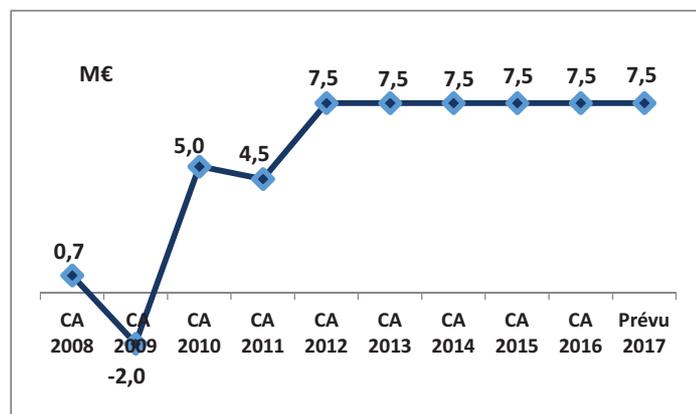
Cet excédent de fonctionnement permet chaque année d'être affecté, en partie, dans la section d'investissement pour dégager un autofinancement des dépenses d'investissement.

Perpignan est en capacité de prélever 27,5 M€ de sa section de fonctionnement pour l'affecter à la section d'investissement. De ce fait, après le remboursement de l'annuité d'emprunt, il reste 7,5 M€ pour autofinancer les travaux, ce qui constitue l'autofinancement net maintenu à ce niveau depuis 6 ans. L'objectif est de poursuivre les efforts pour maintenir autour de 7,5 M€ l'autofinancement net dans les années futures.

AUTOFINANCEMENT BRUT



AUTOFINANCEMENT NET

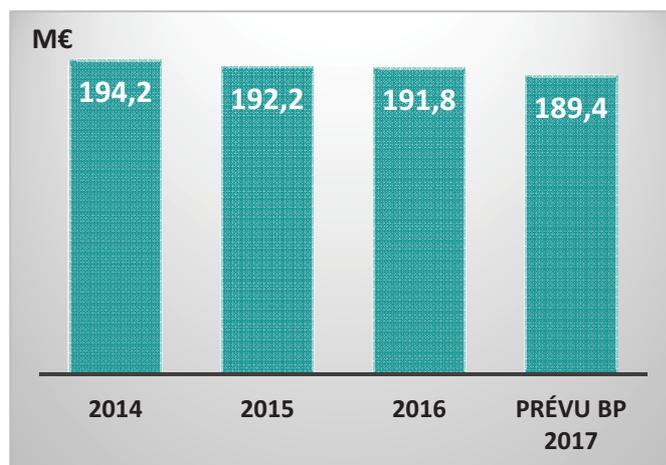


✓ La section de fonctionnement baisse depuis 3 ans

Autre illustration de cette maîtrise des dépenses, la section de fonctionnement, à compétences constantes, baisse depuis 3 ans.

Des plans d'économies ont été impulsés pour réduire la dépense publique en préservant la qualité du service public.

La mutualisation de services communs avec Perpignan Méditerranée Métropole participent à cette rationalisation de la dépense en s'inscrivant dans la volonté du législateur de favoriser l'émergence de services compétents, faisant bénéficier de leur professionnalisme la ville centre et la communauté urbaine.



(Source : Budget Primitif)

Au 1^{er} janvier 2017, 3 directions ont été mutualisées :

- Direction du numérique (informatique et systèmes d'information) ;
- Affaires juridiques ;
- Gestion immobilières.

La dématérialisation conduit également à des économies et à des réorganisations de services pour plus d'efficacité et de réactivité. D'autres plans d'économies produisent leurs effets notamment en matière de gestion de fluide. Perpignan privilégie des programmes d'investissement générant des économies d'énergie.

En 2017, l'ouverture de nouveaux équipements pour améliorer l'attractivité de Perpignan et la qualité de vie des habitants, notamment le musée d'art Hyacinthe Rigaud, l'université en cœur de ville tranche 1, la nouvelle crèche du Haut-Vernet,... générera de nouvelles dépenses de fonctionnement. L'objectif reste néanmoins une évolution des dépenses proche de l'inflation.

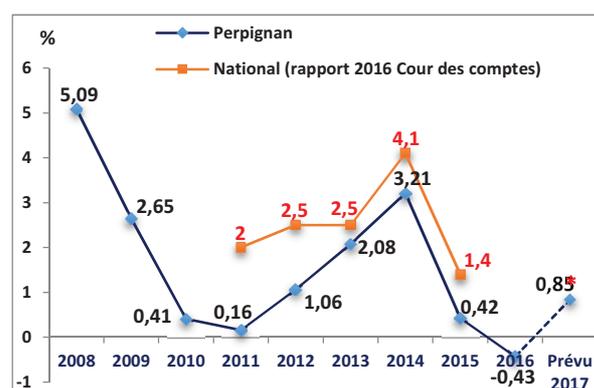
✓ Analyse des principales dépenses

○ La masse salariale

C'est le principal poste de dépense de fonctionnement. La masse salariale représente environ 59,95 % des dépenses réelles de fonctionnement (CA 2016).

Des décisions, liées au statut ou imposées par le gouvernement, conduisent à des augmentations subies. Ainsi au 1^{er} février 2017, le point de la fonction publique est revalorisé de 0,6 % après l'avoir été de 0,6 % au 1^{er} juillet 2016.

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE



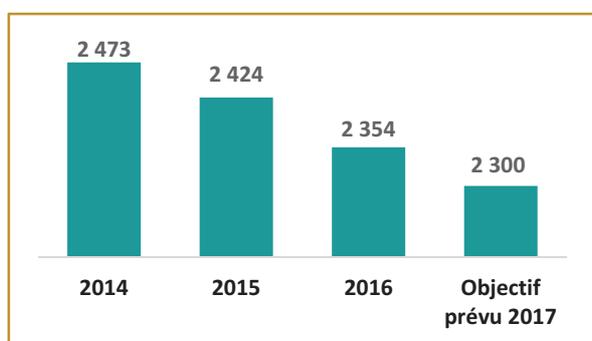
*hors transfert de personnel

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole relatif aux Parcours professionnels, carrières, rémunérations et avenir de la fonction publique (PPCR), le gouvernement a décidé de transformer une partie du régime indemnitaire en points d'indice. De ce fait, les cotisations patronales s'appliqueront à ces points d'indice.

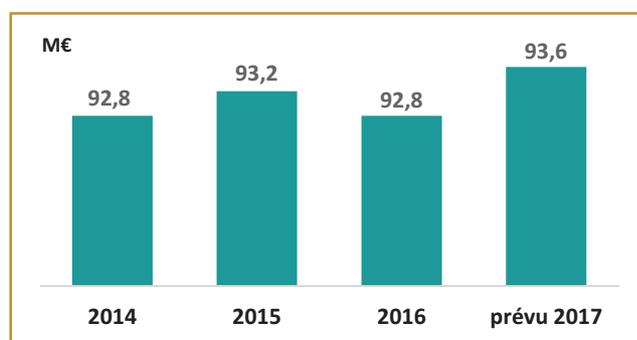
En 2017, cette mesure s'étend aux agents de catégories A et C dont les échelons de rémunération seront revalorisés respectivement de 9 et 4 points. Cela représente un surcoût de 404 K€.

La période 2012/2014 a subi d'importantes augmentations au niveau des cotisations employeurs pour la caisse de retraite (CNRACL) et des revalorisations de certaines catégories d'emploi. Ainsi, malgré la maîtrise des effectifs, ces années ont connu des variations importantes de la masse salariale.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAYES



ÉVOLUTION DU COUT DE LA MASSE SALARIALE DES EFFECTIFS PERMANENTS



La Ville compte parmi ses effectifs permanents, 91 % d'agents statutaires (titulaires et stagiaires), 7 % d'agents contractuels de droit public et 2 % d'agents contractuels de droit privé (emplois aidés). Parmi les agents occupant un emploi à temps complet, 6 % d'entre eux exercent des fonctions à temps partiel. La Ville compte également 6 % d'agents à temps non complet.

La durée du temps de travail effective annuelle s'établit à 1 607 heures pour un agent à temps complet.

La formation des agents représente plus de 5 700 jours. Ils concernent les agents de catégorie A pour 5%, les agents de catégorie B à hauteur de 10 % et 85 % les agents de catégorie C.

Les traitements indiciaires représentent 51 % de la masse salariale, le régime indemnitaire 8 % et la Nouvelle bonification indiciaire (NBI) 1 %.

Les heures supplémentaires sont en diminution constante depuis plusieurs années et représentent 0,5 % de la masse salariale (de 987 000 € en 2009 à 500 000 € aujourd'hui). Le contexte sécuritaire explique une partie de ces heures supplémentaires.

Même si les effectifs baissent globalement, des secteurs prioritaires se voient dotés de nouveaux moyens humains. Ainsi, la police municipale a doublé ses effectifs en 6 ans et 22 nouveaux policiers municipaux ont été recrutés au 1^{er} janvier 2017. Les services de proximité, notamment la propreté, verront leurs effectifs garantis voire augmentés.

La baisse globale des effectifs devient un objectif incontournable pour toutes les collectivités qui ne veulent pas alourdir la pression fiscale ou baisser l'investissement.

Ainsi, les effectifs qui ont baissé de 252 agents en 7 ans, devraient continuer à diminuer d'environ 50 agents par an. La Ville enregistrant entre 100 et 120 départs par an, majoritairement pour cause de retraite, les recrutements devraient donc être compris entre 50 et 70 agents.

MAITRISE DE LA DEPENSE : MASSE SALARIALE

●●● CHIFFRES CLES

- ✓ 2.354 agents (hors assistantes maternelles)
- ✓ 92,7 M€ de masse salariale en 2016

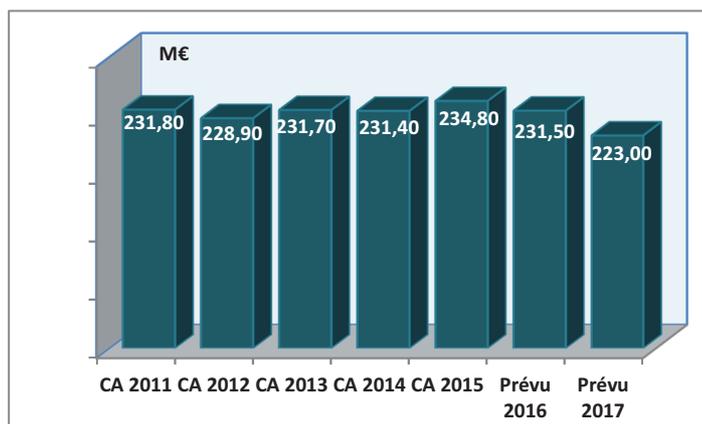
●●● EN 2017

- ✓ effectif en baisse de 50 agents environ
- ✓ masse salariale en progression de 0,85 % notamment en raison de l'augmentation du point (+0,6%) du GVT (+470 K€), de la transformation d'une partie du régime indemnitaire en point (404 K€)

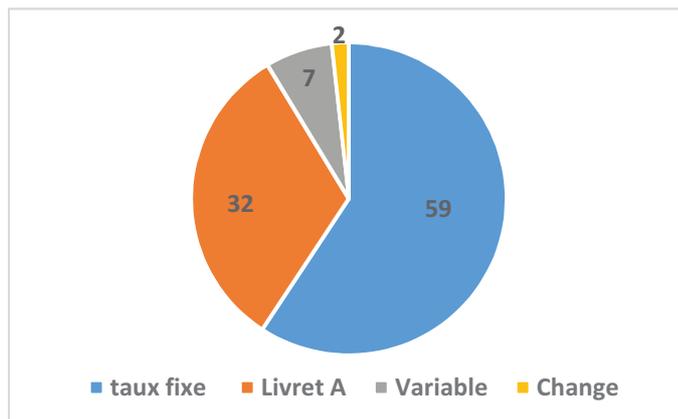


● Les intérêts des emprunts et l'évolution de la dette

STOCK DE DETTE



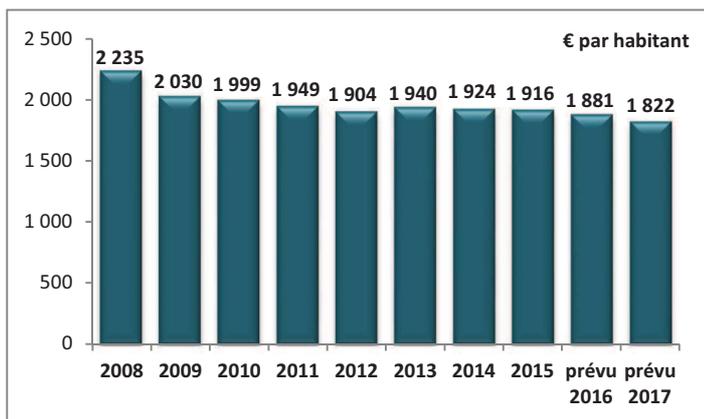
REPARTITION DE L'ENCOURS AU 1/01/2017



(Source : Comptes Administratifs)

Le stock de dette stabilisé autour de 231 M€, ces 6 dernières années, devrait baisser régulièrement si les dépenses de gestion continuent à être maîtrisées, ce qui est l'objectif afin de permettre le maintien de l'autofinancement net à 7,5 M€.

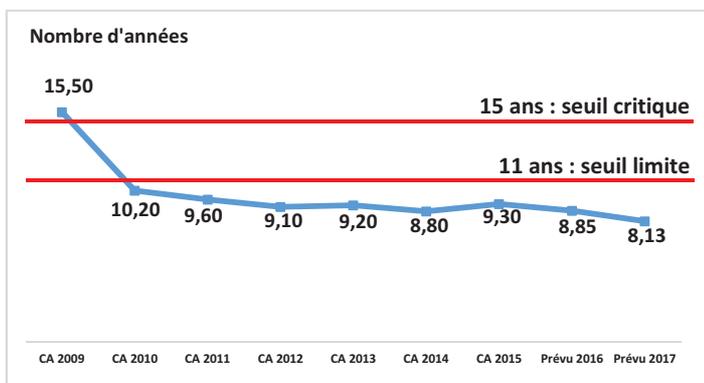
DETTE PAR HABITANT



Ratio médiatisé sans réelle signification financière, la dette par habitant diminue régulièrement avec la baisse du stock de dette et l'augmentation de la population.

(Source : Comptes Administratifs)

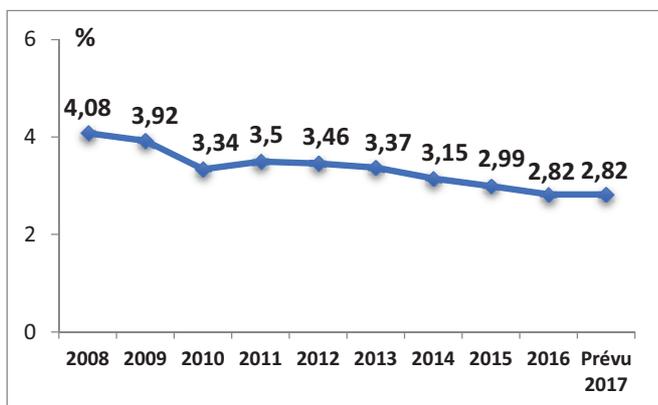
DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE



Ratio prisé par les analystes financiers, le délai moyen de remboursement du stock de dette permet d'apprécier le poids de la dette d'une collectivité. Ce ratio situe la dette de Perpignan dans une zone sans risque comme souligné par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport du 07/04/14. En d'autres termes, les ressources de Perpignan permettent de rembourser le stock de dette en 9 ans environ. Mais ce délai devrait encore s'améliorer en 2017, pour tendre vers 8 ans.

(Source : Comptes Administratifs)

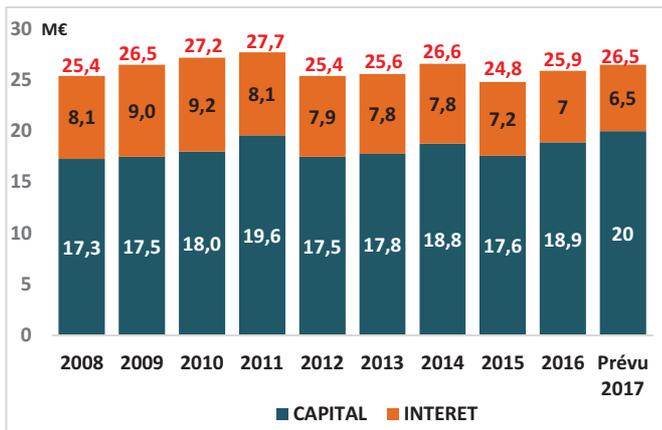
EVOLUTION DU TAUX D'INTERET MOYEN



La forte proportion de taux fixe et de taux indexé sur le Livret A nous protège de la remontée éventuelle des taux. **Notre encours de dette est parfaitement sécurisé par rapport à la fluctuation des taux d'intérêt.** En 2017, nous empruntons à 0 % pour des investissements ciblés liés au développement durable (1,3 M€) et à taux fixe autour de 1,3 % (environ 10 M€).

(Source : Comptes Administratifs)

EVOLUTION DE L'ANNUITE



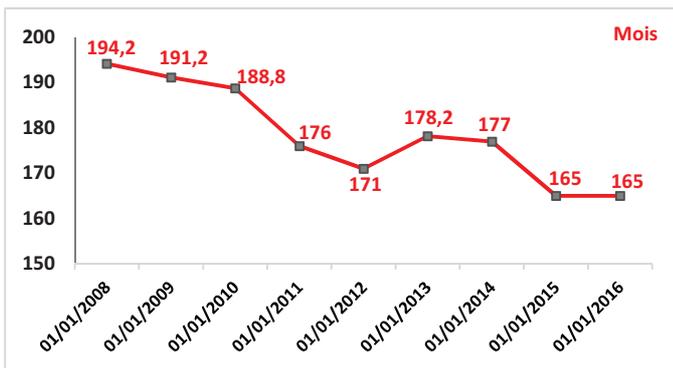
L'annuité est en moyenne autour de 25 M€ depuis 10 ans.

Le choix vertueux de rembourser le capital plus vite (capital amorti de façon constante au lieu d'annuité constante) conduit à rembourser plus vite le stock de dette et à payer moins d'intérêt, le capital étant remboursé plus rapidement !

(Source : Comptes Administratifs)

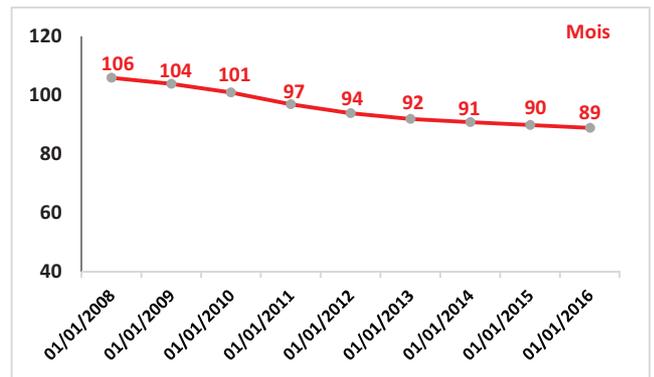
DUREE DE VIE RESIDUELLE DU STOCK DE DETTE

Durée restant avant l'extinction totale de la dette en nombre de mois.



DUREE DE VIE MOYENNE DU STOCK DE DETTE

Durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant d'une dette compte tenu de ses amortissements



La baisse de la durée de vie résiduelle et de la durée de vie moyenne sont liées à la diminution du stock de dette et au choix de remboursement plus rapide avec un capital constant au lieu d'annuité constante.

MAITRISE DE LA DEPENSE : LA DETTE

●●● CHIFFRES CLES

- ✓ 223 M€ stock de dette
- ✓ Annuité 26,5 M€
 - Intérêt : 6,5 M€
 - Capital : 20 M€

●●● EN 2017

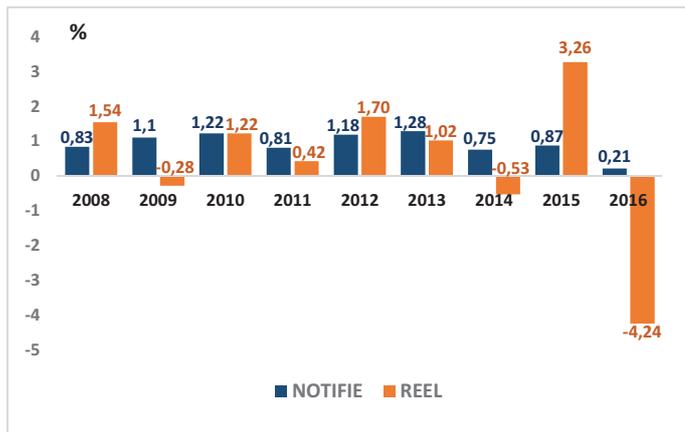
- ✓ Baisse du stock de dette de l'ordre de 9 M€
- ✓ Délai moyen de remboursement du Stock de dette prévu à 8,13 ans, en diminution régulière

✓ Les autres hypothèses 2017

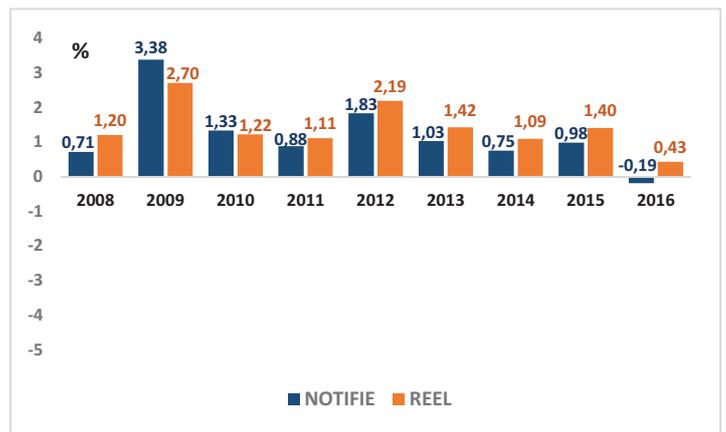
- Fiscalité : le budget sera construit en fonction des bases fiscales qui seront notifiées par l'administration fiscale, de la revalorisation des bases fiscales décidées par la loi de finances (0,4 % en 2017) et de taux de fiscalité inchangés pour la 6^e année consécutive.

ÉVOLUTION DES BASES FISCALES REELLES (hors revalorisation décidée par l'Etat)

TAXE D'HABITATION



TAXE FONCIERE



(source : DGFIP)

Les allers/retours concernant la demi part pour les personnes veuves à fortement perturbé l'évolution de la taxe d'habitation, avec un effet collatéral sur les compensations versées en N+1.

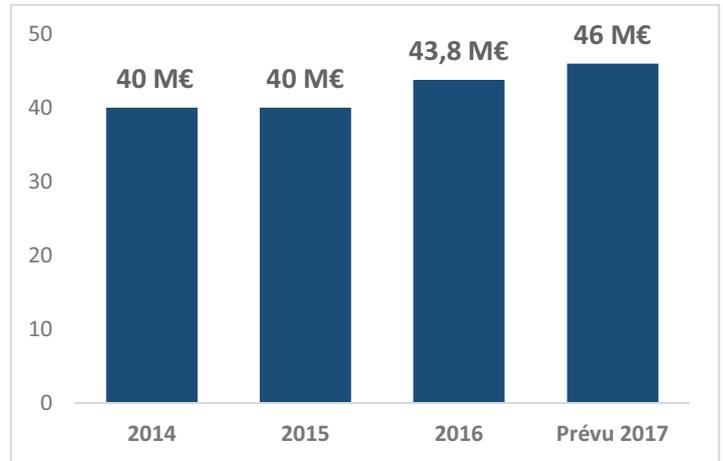
- Tarification : les tarifs 2017 ont été votés au conseil municipal du 14 décembre 2016. Ils sont sans variation en général sauf quelques ajustements à la marge.
- Dotation de solidarité : PMM a mis en place en 2016 une dotation de solidarité par laquelle Perpignan a bénéficié d'une dotation de 294 K€. Elle pourrait être reconduire en 2017.

Axe 3 - L'investissement soutenu

✓ **Les dépenses d'équipement**

A compter de 2016, une partie des dépenses d'équipement devient des opérations d'investissement sous mandat (compte 457), conformément à la convention de gestion sur les compétences transférées au 1^{er} janvier 2016 à la Communauté urbaine.

Ces investissements concernent à la fois des équipements structurants pour rendre Perpignan toujours plus attractive, c'est ce que nous avons vu en partie II et IV mais aussi des investissements de proximité pour améliorer le quotidien des Perpignanais (partie III).

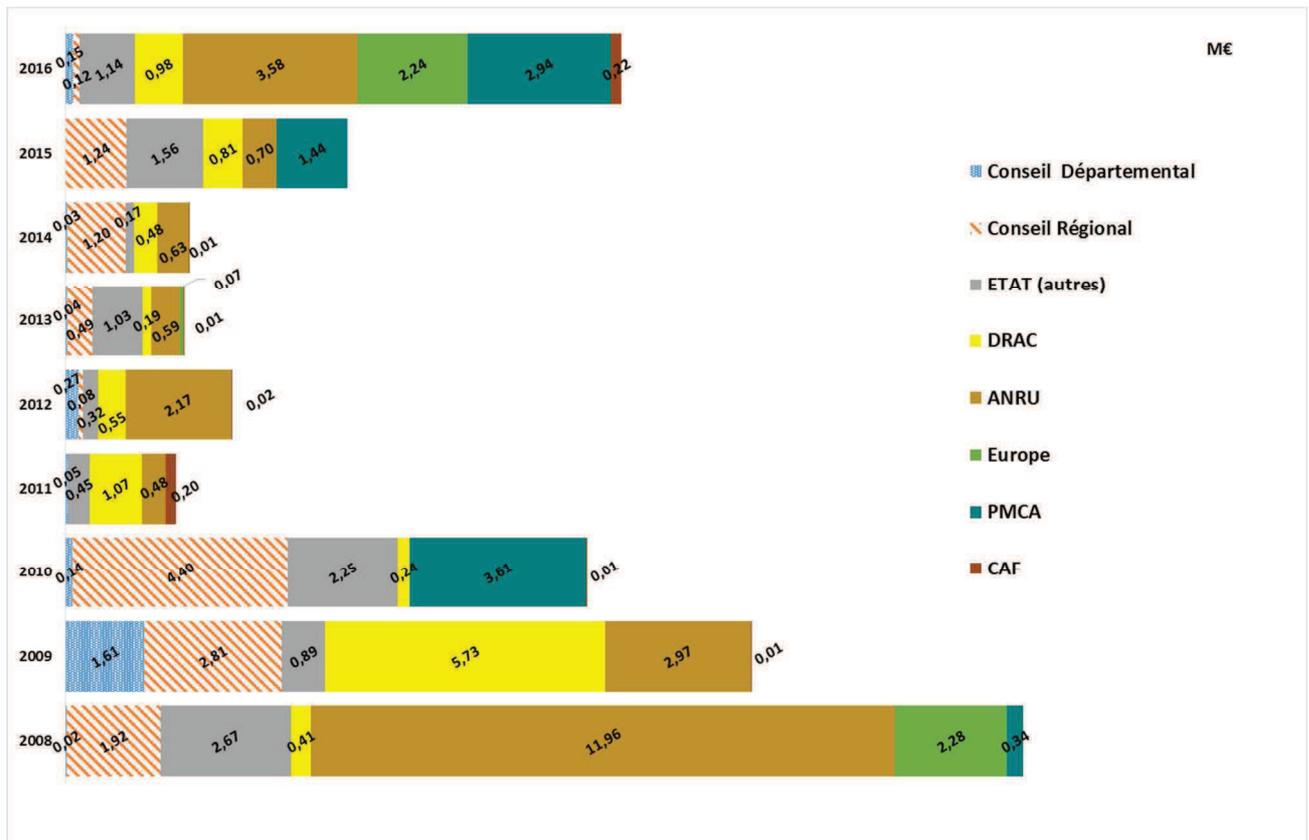


(Source : Budgets Primitifs)

Les dépenses d'équipement permettent aussi de soutenir le secteur du BTP et participent à la création d'emplois.

Grâce au maintien de l'autofinancement à 7,5 M€ et aux subventions d'investissement mobilisées, les dépenses d'équipement d'environ 46 M€ peuvent être financées avec un recours à l'emprunt moins important que les emprunts remboursés, ce qui permet de baisser le stock de dette.

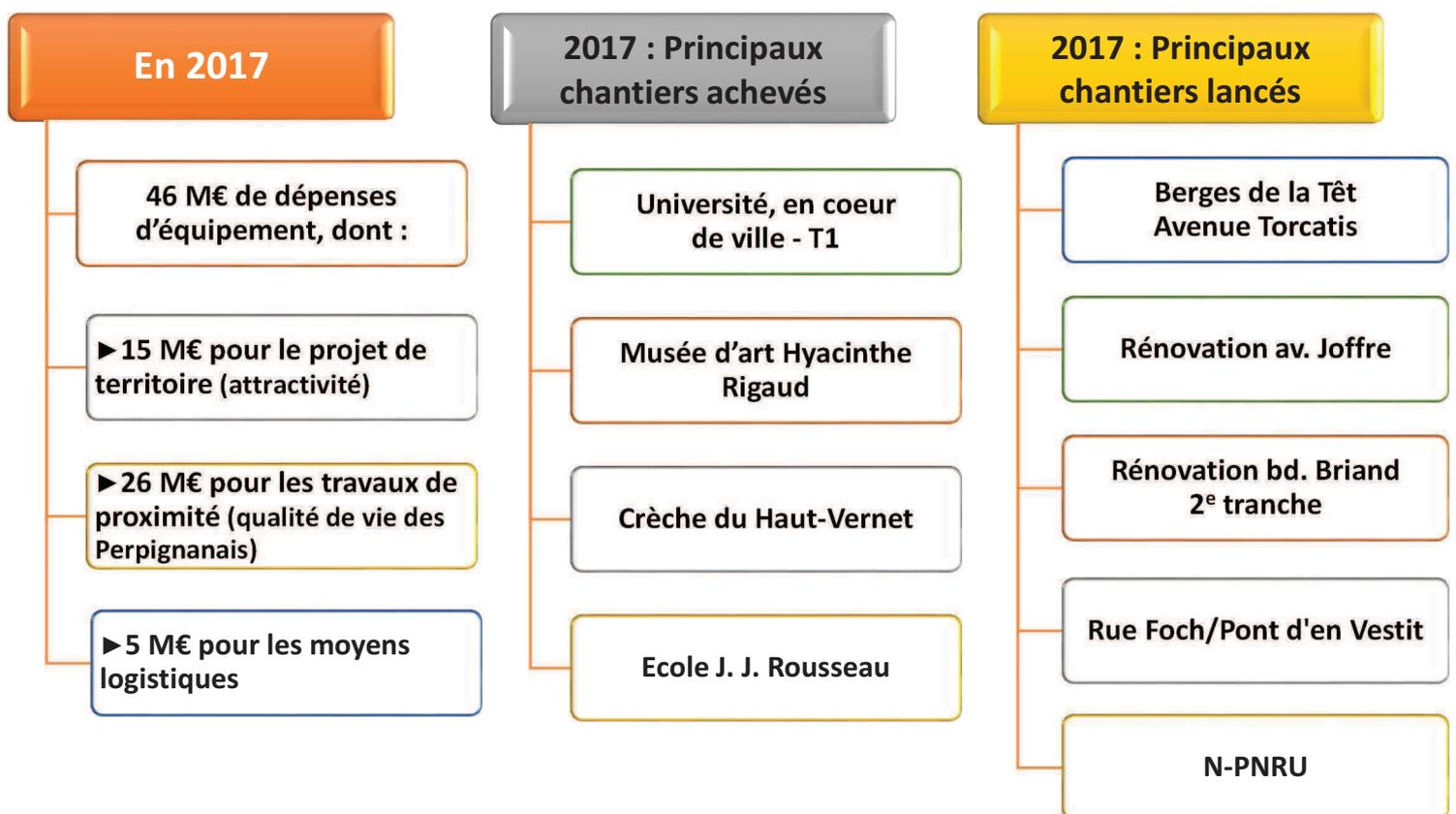
✓ **Les partenariats financiers en investissement**



(Source : Arrêtés attributifs)

Pour financer son investissement, Perpignan favorise des démarches partenariales pluriannuelles visant à programmer les travaux. Cette démarche fonctionne bien, notamment, avec l'Etat pour les monuments historiques, l'Anru ou encore le Conseil régional et Perpignan Méditerranée Métropole.

Le Conseil départemental est également systématiquement sollicité, mais malgré des effets d'annonce, la Ville n'obtient aucune subvention sur les projets structurants du territoire. Ainsi, aucun financement du Conseil départemental n'a été obtenu pour le musée d'art Hyacinthe Rigaud, le parc des Sports, l'Université en cœur de ville.



PARTIE VII – CONCLUSION

Malgré un contexte économique très dégradé en France, Perpignan poursuit la réalisation d'un ambitieux projet de territoire, adossé à celui de Perpignan Méditerranée Métropole.

Ce projet vise d'abord à développer l'attractivité de notre ville, notamment de son centre historique.

A ce titre, 2017 sera une année particulièrement importante avec l'ouverture du musée d'art Hyacinthe Rigaud et le retour de l'Université en centre historique.

Le projet de territoire vise aussi l'amélioration de la qualité de vie des Perpignanais avec des programmes de petits travaux dans chaque mairie de quartier, des moyens alloués à la sécurité, à la propreté et à tous les dispositifs numériques rendant la mairie accessible 24H/24 et 7J/7.

Cette ambition pour Perpignan est mise en œuvre avec une amélioration constante des indicateurs clés de gestion, notamment, en réduisant la dette tout en bloquant la fiscalité pour la 6^e année consécutive, qui constituent des objectifs prioritaires.

Une gestion rigoureuse et la maîtrise permanente des dépenses de fonctionnement permettent d'atteindre ces objectifs dont on peut être fiers et que peu de collectivité arrive à tenir.

Le 1^{er} Adjoint



Romain Grau

Le Maire



Jean-Marc PUJOL